

TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE.

---

REVUE  
DE BRETAGNE

DE

VENDÉE & D'ANJOU

PUBLIÉE PAR LA

Société des Bibliophiles Bretons

---

**TOME XIII**

---

*6<sup>me</sup> Livraison. — Juin 1895*



PARIS ET NANTES

---

1895

---

— S'adresser pour la rédaction de la REVUE à M. OLIVIER DE GOURCUFF, Délégué du Bureau des Bibliophiles Bretons, 5, rue Gounod, à Paris.

— Communications relatives à la SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES BRETONS : s'adresser à M. R. BLANCHARD, Secrétaire de la Société, 11bis quai Turenne, à Nantes.

# LE COLONEL DE CONIAC



Après la guerre, la Commune et nos malheurs sans nom, quand le travail reprit dans l'École de Saint-Cyr réorganisée, un dimanche, à la chapelle, les élèves étant réunis, le général, au premier rang dans la tribune d'honneur, attendait. Le prêtre tardait faute d'un enfant de chœur. Alors, un officier se détacha du groupe que formait l'état-major, s'en vint à l'autel et servit la messe.

L'officier qui, dans ce moment, fixa tous les regards, était capitaine-écuyer. Grand, robuste, bien découplé, d'aimable visage et de noble prestance, sentant son gentilhomme, René-Marie-Georges de Coniac avait alors 34 ans. Il était de Bretagne où sa famille, venue de la Guyenne au XIV<sup>e</sup> siècle, n'avait cessé d'occuper une grande situation et de rendre à l'État de signalés services. On compte cinq Coniac, présidents ou conseillers au Parlement de Bretagne, des curés, un docteur en Sorbonne, un aumônier d'un prince de Condé, un abbé commandataire, plusieurs capitaines d'armes. Son père, le chevalier de Coniac, comme il est qualifié, selon son droit, dans l'acte de naissance, avait une intelligence cultivée, et, vivant à la campagne une partie de l'année, mena simplement une utile existence. Sa mère était parfaite : aucun de ceux qui ont eu le bonheur de la connaître et l'honneur de l'approcher, ne me démentira. L'un et l'autre, fervents chrétiens et bretons de vieille roche, ayant retenu du passé ce qu'il est nécessaire, mais suivant leur temps du pas qu'il convient, imprimèrent à leurs trois fils leurs qualités, en sorte que cette maison subsiste heureusement et rien ne lui manque de ce qu'il faut pour se perpétuer. Mais René, le plus jeune, les occupa surtout. Au rebours de ses frères, il naquit délicat.

Ses parents lui donnèrent cette sage éducation qui développe, dans une proportion juste, les qualités de l'esprit et les avantages du corps, réputée la meilleure au temps des Romains qui, pour exprimer un incapable, disaient dédaigneusement : *nec litteras didicil, nec natare*; travaux de l'esprit, exercices du corps, il n'a rien appris.

En matière d'éducation, chaque siècle a sa mode, et, dans chaque siècle, la mode elle-même varie. Ainsi le veut le génie français qui est la mobilité et l'impressionnabilité mêmes et aussi l'extrême logique; ce génie clair, net, rapide, qui n'aime pas à s'attarder dans l'abstraction ni à s'égarer dans le rêve, pressé qu'il est, toujours, de conclure dans l'ordre intellectuel et d'aboutir dans l'ordre pratique. Toute révolution dans les idées entraîne pareille révolution dans les faits. Grâce à ce besoin d'ajuster aux idées triomphantes la vie privée et sociale, les philosophes du XVIII<sup>e</sup> siècle, maîtres obéis dans la société, ont produit la première République. Le positivisme et le déterminisme sont en train d'en donner une nouvelle édition, à certains égards pire que la première.

Au temps où finissait l'enfance de René de Coniac, les idées triomphantes n'étaient pas aussi mauvaises qu'elles l'avaient été et qu'elles le sont devenues. Mais ni l'enseignement supérieur, ni l'enseignement secondaire n'était libre. L'Etat débitait l'instruction dans ses collèges, comme il fait maintenant le tabac et les allumettes. C'était même monopole et, sous peine d'envoyer ses enfants à l'étranger, soit à Fribourg, soit à Brugelette, pour lui donner une éducation de son choix, — s'il n'avait, à sa portée, un des rares établissements de plein exercice, tels que Stanislas, Juilly, Sorèze ou Pontlevoy, — un père de famille était généralement contraint de s'incliner devant la nécessité et de confier son fils à l'Université, c'est-à-dire à l'Etat.

Celui-ci était plus timide que méchant. M. Guizot et M. de Salvandy avaient les meilleures intentions. Mais le pouvoir et, surtout, l'autorité leur manquaient. Le pouvoir était dans la Chambre des

députés. L'autorité, compromise par la révolution de Juillet et affaiblie dans son principe, ne se relevait pas. Aux fluctuations du parlementarisme, l'Université opposait la force d'inertie et en était à ce point d'anarchie et d'audace que, dans la chaire de philosophie, au collège de Rennes, un professeur enseigna l'athéisme. L'évêque protesta et retira l'aumônier. Le professeur fut déplacé, prit de l'expérience et, devenu impérialiste, sut faire une belle fortune. Ses successeurs, dans la même classe de philosophie, retournèrent, sans bruit, à un spiritualisme effacé.

Une telle situation n'était pas pour inspirer confiance aux parents.

M. de Coniac, le chef de la famille, avait des idées très arrêtées : ce sont celles de ses fils. Mais, pour en arriver là, il garda ses enfants au foyer domestique et voulut les élever sans partage d'influence. Résolu de s'adjoindre un précepteur, le mérite même de la personne choisie ne laissa pas que de l'inquiéter un peu et de lui porter ombrage. Ses susceptibilités ne tinrent pas devant la sagesse docile de l'abbé Herpin, ce prêtre savant et de souple intelligence, linguiste érudit, dénué d'ambition, précepteur et puis ami dévoué, justement fier de ses élèves qui entourèrent sa vieillesse et son lit de mort de leurs soins reconnaissants<sup>1</sup>.

La vie scolaire, telle qu'elle se comportait de 1845 à 1850, ressemblait peu à celle de nos jours. Qu'elle fut menée au collège ou dans la famille, à ne considérer que l'instruction, elle avait des habitudes pareilles, parce que les mêmes programmes universitaires la régissaient et que le même baccalauréat en était la sanction. Sans prétendre énumérer toutes les différences ni établir, entre les résultats poursuivis ou atteints, un parallèle, deux points sont à relever sur lesquels naguère et aujourd'hui, le passé et le présent font contraste. Il est reconnu qu'apprenant moins de choses dans le jeune

<sup>1</sup> Quand l'abbé Herpin célébra le 50<sup>e</sup> anniversaire de son ordination, MM. Pélagé et René de Coniac, officiers l'un et l'autre, lui servirent la messe en uniforme.

Âge, nous pouvions mieux les savoir et les retenir. L'est-il au même degré, que nos enfants, accablés par tant d'exigences, n'ont plus le temps de lire et que c'est dommage? Un professeur de troisième, en 1847, faisant sa classe, prononça le nom de Marino Faliero, ce doge de Venise, qui, pour un coup d'Etat manqué, perdit sa place et sa tête. Or, une partie de ses élèves connaissait déjà cette dramatique histoire et l'un d'eux, sur une interrogation du professeur, put dire encore qu'elle avait été traitée par deux auteurs modernes, lord Byron et Casimir Delavigne. — Et laquelle des deux préférez-vous? — Celle de lord Byron, répondit ce garçon de 15 ans? — Aujourd'hui, les lettres ont tort jusqu'à 20 ans et les grands-maitres et maitres ne jurent que par la science.

Lorsque notre Coniac fut successivement cité comme l'un de nos officiers d'avenir, un excellent chef d'état-major divisionnaire, un colonel d'une haute valeur, de quelle utilité lui a été le léger bagage scientifique dont, en haut lieu, on faisait la grâce aux Saints-Cyriens, ses camarades, de se contenter? N'est-ce pas plutôt des belles-lettres acquises et cultivées qu'il s'est servi pour écrire, pour parler et, j'ose ajouter, pour penser, juger, raisonner et conclure?

Écoutons M. Victor Duruy qui, pourtant, à plusieurs titres, n'était pas des nôtres :

« Aristote, chargé par Philippe d'élever Alexandre, avait compris qu'il fallait d'abord exercer la mémoire, le goût, le jugement, les facultés, en un mot, qui sont tout l'homme, et n'aborder les sciences, lesquelles sont des applications de l'esprit, qu'après avoir formé l'esprit même et développé une force capable d'être utilisée dans toutes les conditions de la vie et dans toutes les recherches scientifiques<sup>1</sup>. »

Les sciences, disait un jour Napoléon à M. de Fontanes, sont des applications magnifiques de l'esprit humain. Mais les lettres sont l'esprit humain lui-même.

A ceux qui louent et recommandent à l'imitation le colonel de

<sup>1</sup> Victor Duruy, *La Grèce avant la domination macédonienne*. (*Revue des Deux-Mondes*), 1<sup>er</sup> mai 1888, p. 61.

de Coniac, il n'était peut-être pas inutile de rappeler ou d'apprendre suivant quelles méthodes il a été élevé. Et n'est-ce pas justice que de louer ces méthodes à peu près dans la même proportion que l'homme qu'elles ont contribué à former?

Comme il arrive aux enfants très doux et très pieux, s'adonnant de tout cœur aux pratiques religieuses, on crut longtemps que René de Coniac serait prêtre et lui-même n'y contredisait pas, quand, soudain, il annonça qu'il irait à Saint-Cyr, ce qui eut lieu. Les commencements de sa vie militaire furent sans éclat. Il apparut ce qu'un officier doit être, pour peu qu'il ait le souci de son devoir, l'amour du métier, le goût du travail, le cœur bien placé et du patriotisme. L'homme le plus honnête, a fort bien dit M. de Maistre, est le militaire honnête. En outre, René aimait Dieu.... Mais sa religion, sûre et simple, se faisait modeste. Encore moins soupçonnait-on son ardente ferveur. C'est à peine si quelques rares amis avaient le secret de sa vie intime. Cependant on tarda peu à reconnaître qu'à l'horreur du mal, il joignait toutes les délicatesses d'une nature fine, qu'il devenait officier solide et charmant, homme du meilleur monde, intrépide cavalier, causeur spirituel, bout-en-train, un Gaulois enfin, dans la plus fière acception du mot. Très rieur et jovial, plein de saillies et de mots heureux, il n'avait pas son pareil pour organiser une partie de plaisir, en y associant toutes les bonnes volontés sans se faire valoir et en y maintenant les convenances sans merci.

En même temps, il savait commander. D'ordinaire, c'est un don que l'armée procure aux officiers qu'elle garde à son service un bon nombre d'années, et d'une telle valeur inestimable qu'ils ne sauraient lui en avoir trop de gratitude. Il est difficile, en effet, d'exercer l'autorité avec quelque durée, sans apprendre à s'en servir. Vous reconnaissez, dans une foule, un ancien militaire, à certain pli du front, qui marque moins l'intelligence que la volonté. C'est que, dans le monde et dans aucun monde autant que dans l'armée, la volonté fait tout. Mais la volonté, à son tour, n'est

qu'entêtement et violence, lorsque le bon sens ne la dirige pas. L'homme de bon sens est ferme dans ses desseins, parce qu'ayant d'avance pris de justes mesures, prévu les obstacles, calculé leur force de résistance, nul embarras ni ne l'étonne, ni ne le détourne ; il marche à son but. Mais le bon sens nécessaire dans ces grands emplois de la volonté humaine, où se forme-t-il ? Où prend-il son assurance contre les passions qui peuvent le surprendre, contre les obstacles qu'il doit vaincre, contre les périls certains qu'il doit braver ? Le bon sens, alors, c'est l'amour de la vérité, le zèle du bien, l'immolation au devoir, c'est la vertu<sup>1</sup>.

René de Coniac s'en était instruit au foyer paternel et, à l'usage, ces théories lui étaient devenues aussi familières que l'*École du Cavalier* et les *Ecoles* qui en dérivent.

∴

On en eut la preuve dans le pèlerinage qu'à une certaine époque, il fit en Terre-Sainte. Lorsque, suivant l'ancienne coutume, la caravane dut se donner un chef, M. de Coniac fut choisi : ce n'était pas une sinécure. Il y avait là des ecclésiastiques, trois vieux ménages, des jeunes filles, deux septuagénaires, six habitants de Béziers, quatre *sportmen*, un médecin, ne se connaissant pas pour la plupart, et sans autre lien plus certain, que la volonté arrêtée de n'en faire qu'à leur tête. S'ils avaient persisté dans ce dessein, il est à croire que le pèlerinage eût tourné en fâcheuse aventure, car, dans ces régions, il y a des intrigants, des brigands et point de police. Heureusement, ces éléments hétérogènes étaient, en peu de jours, rassemblés, tenus en main et assouplis à une suffisante discipline, et tout alla le mieux du monde. Mais au prix de quelles fatigues et de quelle patiente et de quelle intelligente ténacité ! Entre temps, la caravane en eut bien un peu le sentiment. Ensuite, quand ses membres, à la veille de se séparer, renseignements pris dans le pays et réflexions faites entr'eux, se rendirent compte des choses, ce fut, de toute part, une acclamation reconnaissante et

<sup>1</sup> Louis Veillot, *Les Français en Algérie*.

une véritable admiration pour la piété, le dévouement, la gaieté et la prudence éclairée de leur président. L'éloignement enfin, déplaçant point de vue, il n'est pas un pèlerin survivant qui ne se félicite, non sans fierté, d'avoir été partie prenante dans une entreprise, épineuse à cette date et si bien conduite. La croix de chevalier du Saint-Sépulcre, que lui conféra le patriarche de Jérusalem, fut la récompense méritée de M. de Coniac.

On put dire de lui, à cette occasion, comme de certaine princesse célébrée par Bossuet, que « son caractère particulier était de « concilier les intérêts opposés et en s'élevant au-dessus, de trouver le secret endroit et comme le nœud par où on peut les réunir ».

Ainsi et sans relâche, aimant Dieu et se faisant aimer de lui, aimant ses semblables et se faisant aimer d'eux, à mesure qu'il avançait en âge et qu'il montait en grade, il enseignait la vertu aimable.

Telle a été sa vocation.

Il n'est pas un lieu de garnison où cet homme, si bien équilibré, soit passé inaperçu, — une société qu'il n'ait charmée, — une famille qui ne s'en soit éprise, — un camarade que sa virile amitié n'ait grandi. « Si je vaudrais quelque chose c'est à lui que je le dois », m'écrivait, au lendemain de sa mort, un officier supérieur qu'il avait de bonne heure, connu et remarqué. Soit en Afrique, au 7<sup>e</sup> hussards, comme officier subalterne, soit à Saumur officier d'instruction, ou plus tard, dans les grades élevés qu'il traversa, et, enfin, au 19<sup>e</sup> chasseurs qu'il a commandés, il a honoré toutes les situations ; insensiblement apprécié et goûté par les généraux dont la vie privée ou publique était l'envers de la sienne et qui, le respectant sans s'en rendre compte, finissaient par trouver à cette piété franche et à ces opinions certaines, une saveur d'originalité.

C'est ainsi qu'il avait cet avantage, l'esprit, dont Talleyrand disait que, ne suffisant à rien, il est utile à tout, et puis une humeur égale, une politesse exquise, une soumission constante aux ordres reçus et un rare talent pour se faire obéir, en sorte qu'autour de lui tout allait de soi, sans grincement aucun.

<sup>1</sup> Oraison funèbre de la princesse Palatine.

Mais, à Saint-Cyr, il se surpassa. C'est là, ce me semble, que son apostolat a été le plus fécond. C'est dans ses fonctions de capitaine-écuyer, élargies et accrues par son activité, qu'il a remué le plus de cœurs et poussé en avant le plus de volontés. Là, il a vraiment possédé, dans un moment singulier, plusieurs promotions d'élèves-officiers, élite de la France, en qui son âme a passé. Là, il a été missionnaire et il a fait école.

..

Saint-Cyr, cette pépinière d'officiers éminents, présentait à la fin de l'année 1871, un aspect nouveau qu'on ne devait plus revoir. L'ennemi l'ayant quitté, ses bâtiments ayant été nettoyés et ses portes rouvertes, tout était à reconstituer dans ces vieux murs. Au reste, cette tâche s'imposait dans l'armée et dans le pays, à tous les échelons. M. Thiers que le cri de la France avait appelé et que l'Assemblée Nationale docile, mettait au pouvoir, M. Thiers devait-il être, réellement, le sauveur attendu ? Non, hélas ! la France eut pour lui, en 1871, un de ces engouements qui étonnent après coup, encore qu'on les regrette mais qui, sur le moment, sont irrésistibles. Il s'était fait bien venir du pays honnête, sous la seconde République, alors que, sous le coup des événements récents, chute du gouvernement de Juillet en 1848, invasion de l'Assemblée des Représentants au 15 mai, guerre civile dans Paris aux journées de Juin, tout effrayé, il s'était rapproché des conservateurs, pour défendre et raffermir ensemble, la société. Plus tard, de 1860 à 1870, se retournant contre le second Empire, il avait tenu des discours tristement prophétiques. Pendant la guerre, à Tours, à Bordeaux, dans ses voyages en Europe, il sembla faire œuvre de patriote et l'on put croire qu'il songeait moins à son ambition personnelle qu'à la France.

Mais un démolisseur peut-il devenir un constructeur et les gens habiles à semer des ruines, comme la plus grande partie de sa vie, l'avait été M. Thiers, sont-ils capables de bâtir des monuments ? — Que faut-il faire, disait le préfet de police, M. Baudé, à M. Thiers, sous-secrétaire d'Etat au ministre de l'intérieur, en

février 1831, quelques heures avant le sac de l'archevêché de Paris ? — Prendre votre canne et votre chapeau et aller vous promener, répondit l'homme d'Etat. — Tel a été, en résumé, le rôle historique de M. Thiers. Il a servi la Révolution et, quand la Révolution a montré les dents, soit complice, soit adversaire, il a pris sa canne et son chapeau et s'en est allé.

On ne peut nier, toutefois, sa merveilleuse intelligence. Il a vu clair en bien des rencontres et, souvent, son premier mouvement a été bon. Ainsi, devant nommer un ministre de la guerre au mois de mai 1871, cherchant la meilleure tête et la main la plus ferme, ce fut au général Desvaux qu'il s'adressa. Chose intéressante à rappeler, pareil choix devait être fait un peu plus tard, le 24 mai 1873, par le maréchal de Mac-Mahon. Au maréchal comme tout d'abord à M. Thiers, le général Desvaux répondit que son devoir ne lui permettait pas de décliner la tâche difficile d'une réorganisation ; mais, ajoutait-il, le désordre d'en-bas a pour cause principale, l'anarchie d'en-haut et, pour y remédier, courant au plus pressé, il m'importe de délérer au jugement des conseils de guerre les chefs qui, publiquement, ont forligné.

Faire des exemples et suivre une seule ligne, c'était là précisément, ce qui répugnait le plus au tempérament de M. Thiers, incapable sinon de s'élever au moins de se maintenir à certaines hauteurs, ne gouvernant qu'à coups d'expédients et devant descendre à de telles pratiques, qu'on put se demander s'il ne cherchait pas l'équilibre entre le voleur et le gendarme.

Faute du général Desvaux, M. Thiers prit le général de Cissey dont les états de service étaient superbes. Les officiers qui, sans bien connaître M. Thiers, avaient vu à l'œuvre son nouveau ministre, ne laissèrent pas que de manifester leur contentement. Les idées qu'avec réserve il faisait entrevoir, son programme de réformes à demi esquissé, sa compétence, qu'à tout prendre, peu de généraux égalaient et, plus encore, sa brillante participation à toutes les guerres contemporaines, tout, sur ce point, justifiait M. Thiers. Comment la fatale domination de celui-ci écrasa l'homme de guerre, jusque-là que, rentré au ministère en novembre 1873, après un intervalle de six mois, il ne put se reprendre et redevenir

lui-même, cette déconvenue est moins à décrire qu'à déplorer. Au moins le général de Cisse y eut-il la fortune de confier au général Hanrion, l'importante mission de relever l'école militaire de Saint-Cyr et faut-il faire honneur à sa mémoire des grandes choses qui en furent la conséquence.

Le général Hanrion payait de mine : sa vie militaire était belle ; français sans peur et chrétien sans reproche, il plaisait et imposait. Son fils venait de mourir au champ d'honneur... et dans quelles circonstances !

Officier d'ordonnance de son père depuis le commencement du siège de Paris, lorsque, le 30 octobre 1870, le général dut prendre part à l'attaque du Bourget, ce jeune sous-lieutenant, sorti de Saint-Cyr en 1869, venait de l'école d'état-major forcément licenciée, et où il était entré avec le numéro trois. Père et fils s'étaient mis au plus près l'un de l'autre, car ils s'aimaient tendrement. Les Allemands, refoulés par un mouvement énergique, reprirent l'offensive et un furieux combat s'engagea dans les rues. Le général se tenait au bout de l'une d'elles, assez près d'un carrefour où le feu ennemi était meurtrier. Il lui fallut faire passer un ordre à des compagnies embusquées plus loin et, pour le porter, nul autre n'était plus que l'officier d'ordonnance. Le général appelle son fils, le presse sur son cœur, l'instruit de son devoir, le congédie et le perd de vue.

Jusqu'en février 1871, pendant trois mois et demi, l'infortuné demeura sans nouvelles, ignorant le sort de son enfant. Ses restes furent retrouvés après l'armistice<sup>1</sup>. Atteint et frappé en sortant du carrefour, l'officier était tombé à quelques pas de là. — La gloire vint au général de son sacrifice : elle eut suffi pour lui confier Saint-Cyr, si, par nature et par caractère, ce soldat n'eût été fait pour ce commandement.

<sup>1</sup> Ils reposent dans le cimetière de Saint-Cyr où le général les fit transporter. Le père et son enfant, ces deux martyrs de l'honneur et du devoir, reçurent des Allemands un hommage éclatant d'admiration.

D'autres, avec plus de renom, ont été ou seront moins heureux. C'est qu'un général, à Saint-Cyr, fut-il orné de mille qualités, n'aura pas d'influence s'il n'a du jugement, de l'à-propos, quelque habitude du monde et un tact délicat. L'obéissance absolue n'empêche pas de railler.

« Un pot de pommade a été découvert dans le bahut d'un élève, — mettait à l'ordre de l'École, le général X. — Le général commandant croit devoir rappeler qu'une seule odeur doit se trouver à Saint-Cyr, celle de la poudre ! »

Un tel excès ne se pouvait craindre du général Hanrion. Il savait son monde, il avait de l'esprit, et son intelligence ne manquait pas de ressources. Quand, plus tard, il tomba en disgrâce parce que les hommes de gauche avaient remplacé aux affaires les hommes de droite, envoyé en Allemagne pour y suivre les manœuvres et très bien reçu par ceux qui nous avaient combattus, il fut invité à un banquet où l'on comptait bien qu'il porterait un toast à l'armée allemande. — Jamais, disait-il après l'incident, je ne me suis senti plus ému. Je crus que je n'aurais pas le courage d'accomplir ma mission jusqu'au bout ! — Mais une inspiration lui vint et il proposa la santé de l'impératrice Augusta. Dans ce pas difficile, sa courtoisie dégagait son patriotisme.

Tel se présentait, droit et adroit, le général Hanrion. Tel il a été à Saint-Cyr, dans ce moment de transition où il dut faire emploi de tout son mérite. « Les militaires sont les artistes les plus jaloux entre eux, disait M<sup>me</sup> de Rémusat, et qu'il faut le moins conculter les uns sur le compte des autres<sup>1</sup>. »

Ici, les témoins du général sont les faits qu'aucun tribunal, ami ou adversaire, ne récusera et qu'aucune compétition, mécontente ou satisfaite, n'a contestés. Il avait un blanc-seing, dont il usa, faisant, pour ainsi dire, fonction de fonder l'école. Ses collaborateurs de tout grade, tant pour la cavalerie que pour l'infanterie, furent des officiers de choix. Ils lui ont survécu, presque tous, soit dans les rangs élevés de la hiérarchie militaire, soit en retraite ou bien démissionnaires, et aucun n'a démenti les espérances que leur

<sup>1</sup> M<sup>me</sup> de Rémusat, *Mémoires*, t. II, p. 307.

présence commune à Saint-Cyr, tant pour le présent que pour l'avenir, avait fait concevoir. Succédant à l'état-major du général, deux promotions d'élèves furent appelées à la fois et l'on se mit à l'œuvre.

..

Sur ces entrefaites, il arriva qu'un membre de l'Assemblée Nationale alla voir le capitaine de Coniac, nommé écuyer, et le chef de celui-ci, le lieutenant-colonel commandant la section de cavalerie. Tous les deux étaient ses amis. Par eux, il obtint du général Hanrion, la faveur de visiter l'école, et, durant plusieurs heures, sous leur conduite, il assista aux travaux, théories, exercices sur le terrain et manœuvres diverses. Que de réflexions naquirent et se firent jour, au cours de cette revue ! — Vraiment, s'écria le député qui, autrefois, lui aussi, avait été Saint-Cyrien, ces jeunes gens ressemblent peu à ce que nous étions ! Ils ont même uniforme, même précision dans les mouvements, même correction dans la tenue sous les armes ; mais c'est tout. Sont-ils mieux ? J'incline à le croire. Plus certainement, ils sont autres.

Les différences s'accusèrent quand, de l'extérieur, les trois amis, poursuivant leur examen, durent passer à certaines manifestations de la vie intime, c'est-à-dire à la religion. Autrefois, jusqu'en 1870, la messe était un service libre, à l'usage des catholiques qui formaient la presque totalité des élèves, service annoncé par une sonnerie, comme le réveil ou l'extinction des feux.

Accepté une fois pour toutes, on l'accomplissait au commandement, pour se lever, s'asseoir, s'agenouiller, en tenue de messe, à l'exception du piquet d'honneur qui prenait la grande tenue en armes, et, dans tout intervalle d'un mouvement à un autre, l'immobilité était prescrite. Ce qui se passait entre l'élève et Dieu était un mystère que nul n'aurait pu pénétrer, attendu qu'à la chapelle, croyants et incroyants faisaient mêmes gestes et avaient même aspect. Ceux qui, en petit nombre, voulaient approcher de la Sainte Table, devaient prendre, sur les jours de sortie, le temps nécessaire pour aller chercher, à l'infirmerie, l'aumônier militaire, si mieux

ils n'aimaient régler à Paris leurs affaires de conscience. C'étaient là des difficultés et, encore, le plus souvent, ne pensait-on pouvoir en venir à bout qu'avec discrétion et en ne sortant pas de l'ombre. Tolérance, assurément, mais non pas liberté ! A vrai dire, un étranger, qui se serait fié aux apparences, aurait jugé les élèves de l'école spéciale militaire, indifférents à toute religion.

La guerre arrive, fait fureur et passe. Voici que l'École qui avait subi d'autres hôtes, se remplit de nouveau, et, soudain, le sentiment religieux éclate, non point bruyamment ou par des manifestations intermittentes — ce qui ferait craindre pour sa durée et sa solidité ; — non ! La religion de ces jeunes gens est calme ; elle a la convenance de leur tenue quotidienne ; elle est l'expression d'une conviction réglée et d'une habitude prise ; elle est aisée, naturelle, digne, sans angles qui menacent, sans paroles qui blessent, sans exubérance de nature à provoquer des conflits. Les non-croyants la respectent.

Ainsi, du jour au lendemain, d'indifférente et neutre qu'elle semblait être, l'École de Saint-Cyr s'est montrée chrétienne, en partie notable. La camaraderie est la même, même aussi la subordination, l'application, l'étude et autres qualités, de même ordre. Pour un observateur étranger à l'armée, aucun autre changement ne serait perceptible.

Comment a pu se faire cette transformation ?

Les leçons du malheur, à elles seules, ne suffisent pas à l'expliquer ; car le pays entier qui les a reçues, en aurait été touché, et il ne l'est guère. Les bons sont meilleurs, dit-on ! Si cela est vrai, en sont-ils plus nombreux ? Mêmes divisions ne travaillent-elles pas, au risque de la tuer, notre pauvre France ? On dirait qu'elle attend de calamités encore plus grandes, l'enseignement qui doit la faire réfléchir et guérir. L'entrée publique de Dieu à Saint-Cyr, si elle a suivi la guerre, n'a pas la guerre pour motif premier et unique.

Elle ne vient pas non plus du gouvernement. M. Thiers a d'autres préoccupations. La majorité conservatrice de l'Assemblée accepte son ministère où, seul, M. de Larcy la représente et les catholiques ne sont pas fondés à espérer plus du spiritualisme ancien de



M. Jules Simon, que du protestantisme récent de M. Jules Favre, deux ministres influents. D'ailleurs, à quoi bon l'acte de gouvernement si les mœurs ne le comportent pas? Elles seules rendent les lois efficaces. C'est la religion qui fait les mœurs. De son influence sur celles-ci dépend son action sur celles-là. Ce paisible mais incontestable mouvement de renaissance chrétienne, a dû venir à la fois des lois et des mœurs, les unes et les autres en correspondance parfaite et, pour en saisir la cause, on doit remonter par de là les événements de 1871 et de 1870, jusqu'en 1850. Il est né de cette mémorable loi de 1850 qui décréta la liberté de l'enseignement secondaire. C'est à partir de ce moment, en effet, qu'éducation familiale et enseignement public cessèrent de se contrarier dans des écoles de plus en plus nombreuses; — que les habitudes chrétiennes, contractées au foyer domestique, purent se continuer en certains collèges et se perpétuer dans l'armée, en traversant Saint-Cyr; — et que la *courbe rentrante* qui pouvait, de son temps, satisfaire M. de Maistre, disparut chez plusieurs et devint ligne droite, sans déviation.

On dit beaucoup que les Jésuites prirent la tête de cet heureux mouvement, et l'on ne dit rien de trop. Dès 1815, Talleyrand confessait à Louis XVIII que « la forte et sage éducation donnée dans leurs collèges, pourrait, seule, préparer les générations nouvelles à ce calme intérieur dont chacun proclame le besoin<sup>1</sup> ». Mais, avant 1850, Stanislas à Paris, l'Assomption à Nîmes, cette fondation magnifique du R. P. d'Alzon, et, sur leurs pas, les Maristes, les Dominicains, les Eudistes et autres instituts, création des religieux, ont bien mérité des familles et, avec les Jésuites, il faut les saluer.

Loi bienfaisante! L'histoire équitable négligera les polémiques qui en troublèrent la discussion et le vote. Tout au plus, aura-t-elle un mot pour reconnaître que tous les catholiques, dissidents et autres, eurent bonne intention. Mais elle établira la supériorité des auteurs de la loi sur leurs opposants de toute opinion. Elle prononcera leurs noms avec respect. Elle dira, sans se lasser, notre reconnaissance.

<sup>1</sup> Vie du R. P. Picot de Clorivière, p. 550.

Son action a été lente; elle s'est répandue et a gagné comme l'herbe, en rasant la terre. Rien à Saint-Cyr, n'en apparaissait: une promotion était commandée par une autre qui la marquait de son empreinte et lui donnait une forme traditionnelle, les anciens façonnant les recrues et celles-ci, à leur tour, maintenant le système. Mais le fond était changé. Après la guerre et l'humiliante éclipse de plus d'une année, en 1871, une promotion vint qui n'eut point d'ancêtre, procéda d'elle-même et parut ce qu'elle était. L'École, aussi brillante et aussi belle, eut une autre physionomie.

..

Autre fut aussi sa manière envers Dieu, sous l'action personnelle de M. de Coniac. Cet écuyer, cet homme du monde, démêla le premier et annonça la vérité. Entre ses reprises de manège et le dressage des chevaux, les travaux militaires et les obligations de société, au milieu de ses occupations, il suivait de près les nouveaux Saints-Cyriens et en prenait la mesure. Le jour où leurs dispositions religieuses lui furent avérées, sans hésiter, il demanda au général de permettre la communion, non plus à l'écart et à la dérobée, dans l'infirmerie, mais dans la chapelle. C'était une innovation et, en militaire qui n'aime pas à quitter les sentiers battus, le brave général fit des objections. Coniac les réfuta; il n'était pas en peine de raisons excellentes et savait les faire valoir.

Je me figure qu'il dut développer et commenter cette proposition de Sieyès, lancée comme un défi, en une autre occurrence: Est-ce qu'une liberté peut être en principe sans être en conséquence?

Les cultes divers en ont bénéficié, se prévalant, les uns des Ecritures, d'autres de l'Evangile, ici d'une espèce de morale générale, là de négations qui, pour être incolores, ne sont pas inoffensives. Nous demandons pour la majorité catholique comme pour la minorité dissidente: juifs, protestants et autres, déjà et largement pourvus, les pleines conséquences de cette liberté. Si la constitution ou l'usage permet, sans conteste, à tout Saint-Cyrien d'adorer Dieu selon son culte et d'observer sa religion selon ses rites, — avant la messe du dimanche, qu'ils aient tous à leur

gré, la communion, pourvu que les exercices militaires n'en souffrent pas !

Et le capitaine eut gain de cause auprès du général.

La liberté de la communion, à une heure matinale et avant tout travail commencé, fut mise à l'ordre du jour de l'École. On en profita. Aucun incroyant n'eut l'idée de s'en offenser, moins encore de se plaindre. A dire d'expert, ce rapprochement de la Divinité n'a pas diminué la valeur de Saint-Cyr. Quand vint la fête de Noël, plus de 300 élèves communièrent à la messe et aux fêtes suivantes; depuis cette époque, l'affluence a été grande et constante.

Un Caton, peut-être, mal tourné et mal mis, un piètre cavalier, un officier moins sûr, un esprit revêche et sans agrément, se fut entremis avec moins de bonheur dans cette négociation. Que de bons procès ont été perdus par des avocats mauvais ou se présentant mal ! Que de bonnes lois rejetées par des Chambres nerveuses et mécontentes de l'orateur qui les soutenait ! Les habiles gens décident toujours, à la longue, dans le public, écrivait Fénelon au duc de Beauvilliers<sup>1</sup>. C'est une leçon toujours bonne à rappeler. On ne fait guères le bien qu'en prêchant d'exemple. On ne fait goûter Dieu, dans l'armée et ailleurs, qu'en l'aimant soi-même et se faisant aimer. L'autorité dont a joui le colonel de Coniac vient de son intelligence comme de sa vertu et autant de sa grâce que de sa solidité. Heureusement, faveur inappréciable ! Dieu a donné à la France, avec continuité, des hommes qui possèdent, en proportion élevée et en équation exacte, l'intelligence, l'imagination, le sentiment, la vertu et la bonté. Le colonel était l'un d'eux et il a suscité et formé des émules.

Mais voyons-le de plus près dans son milieu équestre. Levé diligemment hiver comme été, à cinq heures il était prêt pour la journée ; il faisait à deux genoux une prière, et quand son service ne le commandait pas, il entendait la messe dans l'oratoire des Sœurs et communiait. Ensuite, son temps était pris par les travaux profes-

<sup>1</sup> Septembre 1708.

sionnels, les causeries entre camarades, la lecture, la musique et les entretiens avec les élèves. Souvent, le soir, il allait à Paris où il était très répandu et, ramené à deux heures par le dernier train, il dormait peu. Avait-il un moment, il récitait le chapelet. Si tard qu'il rentrât, il appelait son voisin, un jeune officier dont l'âme avait même envergure et qui habitait les mêmes sommets ; et, tous les deux, si l'heure moins tardive le permettait, faisaient signe à leurs ordonnances et puis, chefs et soldats, égaux à cette heure devant le bon Dieu, faisaient, en commun, leur prière du soir.

*C'était son bonheur de prier avec nous*, a écrit un serviteur fidèle qui, venant du 19<sup>e</sup> dragons où son maître fut major, l'a suivi, s'est dévoué et demeure son témoin.

Lorsque c'était le temps, il jeûnait ; et avec quelle rigueur ? A le voir mener la vie aussi unie, du même air et du même pas, nul n'aurait pu croire à son austérité. Il se refusait ou se marchandait un verre d'eau, dans le cours de la journée. Et que d'heures d'adoration ! que de nuits passées devant le Saint-Sacrement ! que de malheurs secourus ! que d'aumônes cachées ! que de charités secrètes ! Pour le savoir, il a fallu les révélations de ses ordonnances, distributeurs de ses largesses et admirateurs de sa vertu, dont la mort seule a ouvert la bouche.

En voici quelques-unes ; écoutons-les :

« Les curés de campagne savaient bien le trouver, quand ils  
« avaient besoin d'une petite aumône, pour réparer leurs églises :  
« leurs demandes étaient toujours écoutées... J'ai porté, par  
« son ordre, bien des bons de viande et jamais je ne devais le  
« nommer... Je ne pourrais pas dire combien de billets de cent  
« francs j'ai donnés et combien de loyers j'ai payés, mon colonel  
« me disant toujours de taire son nom... quand il n'était pas chez  
« lui, on était toujours sûr de le trouver à l'hôpital, visitant les  
« soldats malades..... Après qu'il eut pris sa retraite, il  
« n'oubliait jamais, dans notre prière en commun, de dire un *pater*  
« pour son cher 19<sup>e</sup> chasseurs<sup>1</sup>... En mars 1882, il fit, à

<sup>1</sup> C'était tenir la promesse faite dans ses adieux à ce régiment où il avait passé, disait-il, les plus belles années de sa vie.

« pied, le pèlerinage de Rennes à Sainte-Anne d'Auray et, comme au départ, je l'accompagnais, il se plaignit de ses chaussures qui le blessaient. — Il faut faire demi-tour, mon colonel, pour les changer. — Non, me dit-il, quand on va en pèlerinage, il faut savoir souffrir. Et il continua, et il alla jusqu'au bout.

« Il nous disait que nous n'étions pas ses domestiques, mais ses amis et il ajoutait souvent : Vous verrez, quand je ne serai plus, que je vous manquerai !... Et il doit voir du Ciel où il est, qu'il ne se trompait pas, et que nous le pleurons et que nous le pleurerons toujours, il était si bon et si juste qu'on pourrait le comparer à Monsieur Dupont, de Tours. »

Ce même officier, dont la religion rappelle un autre âge, faisait dans le monde une belle figure. Il était d'agréable compagnie, ce qui le rendait bien venu parmi les meilleurs; distingué aussi, en tant qu'homme de race, et, plus encore, parce qu'il avait un état d'âme d'une hauteur soutenue et dont le secret était le désir de bien faire et de monter sans cesse. Sa politesse était comparable à celle que Fénelon demandait à son neveu : il déférait à tout le monde avec dignité. Nul air de gloire, nulle affectation, nul empressement. Il saluait et traitait bien qui que ce fût, mais, en conversation courante, se livrait à peu de gens.

Ainsi, il a prié : même dans les salons, il a eu Dieu présent. Le voici rendu à ses élèves dans l'exercice de ses fonctions et enseignant.

Aperçoit-il un cheval faisant des difficultés, troublant une reprise ou manifestant la prétention d'être maître de son cavalier ? Il le monte, le corrige, tombe parfois, se relève toujours, repart et le mène devant les élèves silencieux et émus. Car, ce qu'il a fait, il le leur demande à peu près. Dur pour lui, il mène rondement sa troupe qu'il enlève, entraîne, présente aux obstacles et fait passer partout. Il n'admet ni mièvres considérations, ni ménagements inutiles. Partout où il est, il fera des hommes.

Un jour que, sur le plateau de Satory, il souffrait d'un anthrax, comme il avait fait relever les étrières, les élèves accusèrent quel-

que embarras. Alors, il prit la tête de la colonne et, sans étrières lui aussi, au galop de chasse, il sauta haies et fossés. La douleur fut atroce; il en est convenu. Mais il avait donné l'exemple et il s'était mis, pour commander, dans les mêmes conditions où, pour obéir, se trouvaient les élèves. De tels arguments étaient irrésistibles.

Ayant des relations très étendues, il lui pleuvait un nombre infini de recommandations. C'est là pour un chef, une pierre d'achoppement. — Sachez, signifiait un colonel de mes amis, homme du monde et militaire, aux troupiers de chaque classe qu'il recevait; sachez que quiconque sera l'objet d'une lettre de recommandation aura de moi quatre jours de salle de police. — L'illustre Biot, qui fut membre des cinq sections de l'Institut, faisant partie d'un jury d'examen pour cette même école de Saint-Cyr, disait à un jeune homme de grand nom, qu'il interrogeait : On vous doit les occasions de vous distinguer. Mais souvenez-vous toute votre vie, Monsieur, qu'on ne vous doit que cela.

Cette manière était un peu celle de M. de Coniac. Toutefois, sa justice en étendait l'usage. Il acceptait qu'on lui adressât des jeunes gens, de quelque famille et en quelque nombre que ce fut. Mais tous, alors, lui appartenaient et il avait, pour eux, de plus grandes exigences. Répondaient-ils à son intérêt, ils étaient récompensés et avançaient; sinon, il les réprimandait et les punissait jusqu'à ce qu'ils fussent venus à récipiscence. Pauvres ou riches, ses subordonnés étaient ses enfants au même degré. Il se considérait comme ayant charge d'âmes et, si son traitement variait, c'était à cause de leurs inévitables différences de moyens, de caractère, d'appétitudes et de travail. Jamais chef ne fut moins sermonneur : d'un mot ou d'un regard, il châtiât et il encourageait.

Quand il ressentit les premières atteintes de la maladie de cœur qui devait l'obliger à prendre une retraite prématurée, et dont, plus tard, il allait mourir, colonel du 19<sup>e</sup> chasseurs, à Lille, s'il s'absentait pour se soigner, il exigeait qu'on lui envoyât non seulement les rapports réglementaires, mais jusqu'aux notes et à l'état quotidien des élèves-brigadiers. C'est ainsi que, donnant l'exemple, il comprenait le rôle social de l'officier, pour employer l'expression à la mode, le patronage, comme on dira toujours communément, ou, simplement le devoir, dont il est une forme.

La Providence nous a faits inégaux sous toutes les latitudes et à tous les âges. Toutes les inégalités de la vie sont renfermées dans le berceau de l'enfant : inégalités des forces, inégalités des intelligences, inégalités des sourires et des larmes. C'est Dieu qui nombre les jours, qui distribue la santé, qui développe les facultés, sans avoir encore jamais rendu compte de ses desseins à personne<sup>1</sup>. Mais c'est Dieu, aussi, qui nous ordonne d'atténuer, par tous les moyens en notre pouvoir, les inégalités naturelles. Vous êtes pauvre et je suis riche, vous obéissez et je commande, vous souffrez et je me porte bien ! A moi de travailler à niveler ces différences, pour reconnaître la faveur gratuite d'un sort meilleur. Incapable de remercier Dieu comme il le faudrait, l'homme s'acquitte envers Lui en se dévouant. Dieu a subrogé le prochain à sa place, pour suppléer à notre impuissance de rendre à sa personne aucun service<sup>2</sup>.

Mais ce que Dieu prescrit à l'homme, la société, non moins impérativement le réclame et en a besoin, sous peine de périr. Si le plus grand n'aime à soulager le plus petit, si le patronage, autrement dit la charité, n'intervient, si les autorités sociales méconnaissent leur rôle, la thèse de l'inégalité des conditions ne peut plus se soutenir que par la force. Car, je vous le demande, quel autre argument me ferait agréer de souffrir dans l'intérêt de mon voisin, de pleurer quand il s'amuse et de mourir affamé tandis qu'il mange. Retranchez Dieu de la pensée d'un peuple, supprimez le patronage, laissez abandonner par les privilégiés leur rôle social et, finalement, l'insurrection devient le plus saint des devoirs.

Dans ce temps, enseignait M. de Melun, l'un des hommes de ce siècle qui ont fait le plus de bien, — « la charité remplacera toutes les puissances et toutes les hiérarchies abolies par les siècles et les révolutions. Elle rétablira les rapports de clientèle que donnaient autrefois la naissance et la fortune ; elle relèvera

<sup>1</sup> M. de Falloux, *Mélanges*, t. II, p. 368.

<sup>2</sup> M<sup>me</sup> Legras (Louise de Marillac).

« les pouvoirs qui tombent ; elle ressuscitera le respect qui n'est plus. »

Mais où sera le point d'appui ! Où la charité ira-t-elle puiser ses inspirations et établir son domaine, si ce n'est dans la religion, librement pratiquée, sous la protection de l'Etat ?

Se passer de la religion, nous ne le pouvons ni ne le voulons.

Exagérer le rôle de l'Etat et confier, plus ou moins, à l'action légale le nivellement des conditions, c'est commettre une erreur. Se tromper avec Fénelon et autres esprits du même cœur et de la même famille, c'est toujours se tromper.

Exagérer le rôle de la liberté, disant qu'elle suffit à la religion et à la charité, c'est une erreur moindre et généreuse à coup sûr, mais c'est une erreur. Nous serions mille fois heureux d'être affranchis d'embarras, d'inimitiés, de méchancelés et d'entraves, tels que l'Etat contemporain nous en abreuve. Nous sommes si loin de la pure liberté, qu'à cette distance, on est excusable de prendre pour terme ce qui n'est qu'un moyen. Toutefois « la fin dernière des hommes étant au delà de cette vie, tout ici-bas doit être réglé en vue de cette fin suprême, et... en toute vérité, l'Etat doit mettre ses lois d'accord avec celles du christianisme et ses forces à son service<sup>3</sup> ».

L'encyclique *Immortale Dei* met toutes choses au point et nous trace le devoir. Elle rappelle aux incroyants que, sans la religion, la question sociale est inextricable. Elle rappelle aux croyants qu'il faut demander à l'Etat actuel le moins possible, une fois qu'on a obtenu de lui ce qui est nécessaire pour repousser les abus et écarter les dangers.

Un soir que le capitaine de Coniac revenait de Saint-Cyr dans son équipage toujours brillant et bien tenu, il lui arriva d'éclabousser un mendiant. Celui-ci, furieux, le menaçait. Mais le capitaine arrêta son phaéton, interrogea le pauvre et, sur sa réponse qu'ils suivaient le même chemin, il le fit monter à côté de lui.

<sup>3</sup> M. Amédée de Margerie.

La conversation fut animée, et, probablement intéressante. A mesure que parlait l'officier, la colère de son compagnon tombait. Ce qui fut dit de part et d'autre et par quelle aumône l'entretien finit, Dieu le sait. Mais, quand le mendiant reprit pied dans la rue de Saint-Cyr, on l'entendit murmurer des paroles de reconnaissance.

N'est-ce pas là remplir, sous l'une de ses faces, le devoir social ? Il n'avait garde d'oublier l'autre. Si les malheureux attiraient ce grand cœur, si les ouvriers dans les cercles, comme les pauvres dans leurs mansardes et les vagabonds sur les routes, avaient part à sa sollicitude, ses premiers soins étaient, à Saint-Cyr, pour les élèves et, au régiment, pour les militaires placés sous ses ordres. Loïn de se borner à la mettre à cheval, il consacrait, à cette belle jeunesse et ses propres loisirs et le temps qu'il pouvait prendre, sans nuire à l'économie du tableau de travail.

S'occuper de ses intérêts avec dévouement, s'associer à ses deuils aussi bien qu'à ses joies, surveiller et faire soigner les santés chancelantes, relever les courages, applaudir aux efforts, élever les âmes, entretenir et aviver la flamme de l'honneur, cette splendeur du bien, — fortifier ou faire naître l'amour de Dieu, ce mobile intangible du bien et du devoir, — tel était le programme que s'était tracé René de Coniac et auquel, sans cesse ni bruit, il a été fidèle jusqu'à son dernier souffle.

Quand il avait entrepris une conversion, il faisait le siège de l'intéressé, s'y acharnait et ne le lâchait pas même après la capitulation ; car il veillait aux retours de faiblesse pour y parer.

A celui-ci il indiquait les hommes à fréquenter, les œuvres à suivre, les livres à lire, les études à aborder, les charités à faire ; à cet autre il signalait les passes dangereuses. Il entra dans votre vie, nous a dit l'un de ses pupilles, à la façon de M<sup>re</sup> Dupanloup et n'en sortait plus. C'était à l'heure critique de la sortie de Saint-Cyr, à la veille de leur émancipation qu'il redoublait d'affection pour ses jeunes amis.

N'avait-il pas à continuer et à redresser même, parfois, les influences premières ? Ces élèves devaient, plus ou moins commander l'armée. Plusieurs tiendraient dans l'Etat les premiers rangs,

peut-être, qui sait ? les premiers rôles. N'était-il pas d'une importance souveraine de restaurer, dans leur esprit, tant de notions nécessaires, amoindries maintenant, ou ébranlées, ou faussées ?

Avec le clergé, l'armée est le seul milieu constitué, dont les bases reposent, avec solidité, sur un ordre moral, c'est-à-dire où la chaîne sacrée du devoir unit l'obéissance d'en-bas à l'autorité d'en-haut. Dans l'armée et dans la société, sans doute, la loi est la formule de ce devoir. Mais, elle-même, la loi humaine n'a de force et n'aide réellement au bien que dans la mesure où elle s'appuie sur la loi fondamentale et permanente, donnée par le Créateur à l'humanité, le Décalogue.

D'où l'obligation, pour tout homme, de remonter aux causes, de s'y tenir fortement et, tant pour soi que pour le pays et l'armée, de diriger sa vie en restant dans l'ordre. Puis, de ces considérations générales, le capitaine déduisait des avis, des règles de conduite, autant d'applications pratiques, qu'il formulait selon le tempérament de chacun.

Quand une promotion, ses deux années prenant fin, dut quitter l'école, M. de Coniac imagina de laisser à chaque élève, un souvenir de ces épanchements, qui lui fut personnel et profitable. — Monsieur A, dit-il, vous allez faire le portrait de votre camarade B, et vous me le remettrez. Monsieur B aura la même étude morale à entreprendre de Monsieur C. — Et ainsi de suite ; tous ces élèves-officiers devant être, l'un par l'autre, dessinés en pied, exactement. Le capitaine y ajouta ses observations. Il indiqua les points faibles, les tendances inquiétantes, les mauvais plis, et comment s'y prendre pour s'en défaire ; autant de feuilles de route pour l'avenir, avec signalements, que les originaux durent emporter et conserver. J'ai vu l'une d'elle, toute fraîchement établie, il y a quelques vingt ans : c'était à la fois charmant et prophétique.

Si j'ai su être vrai, on concevra, sans effort, l'attachement passionné de tous ceux qui l'ont connu, pour M. de Coniac et comment il a laissé une trace ineffaçable à Rennes, à Saint-Cyr, dans les

différents corps où il a servi, dans les cercles auxquels il a appartenu, et enfin, au 19<sup>e</sup> chasseurs, son dernier régiment. Peu d'hommes ont été plus aimés. C'est que peu d'hommes ont été meilleurs ; je veux dire, ont fait preuve de plus de bonté, ce signe d'une distinction naturelle et d'un mérite supérieur<sup>1</sup>, — et de plus d'humilité, cette exacte connaissance qu'on a de soi-même<sup>2</sup>.

Il fit campagne en Afrique et à l'armée de la Loire, où, encore que les engagements de cavalerie aient peu marqué, il ne laissa pas que de mériter et de recevoir du général Chanzy la croix de chevalier de la Légion d'honneur, pour une reconnaissance périlleuse et délicate, qu'il sut mener à bien. Ailleurs, il eut été un autre Sonis. Ce héros l'appréciait : il avait dû lui trouver un air de famille. S'il avait été permis au colonel de rester au service, il se fut promptement élevé aux premiers emplois. C'est à ces hauteurs que l'appelait la faveur générale. Mais Dieu l'a voulu moins glorieux, humainement.

M<sup>me</sup> de Savigné raconte que Turenne, avant d'aller faire à Salzbach une mort sublime, avait écrit au cardinal de Retz : « Si je reviens de cette campagne, je ne mourrai pas sur le coffre et, à votre exemple, je mettrai quelque temps entre la vie et la mort. » Le mot a été souvent cité sans indication d'origine et, comme il est beau, on l'a mis sur les lèvres de nombreux personnages. Il convient à un homme mêlé, avec agitation, aux affaires de ce monde. Il perd sa valeur, appliqué à un autre toujours recueilli et toujours devant Dieu. C'est à la peine, en plein travail, entouré d'officiers qu'il exaltait, au milieu de cavaliers dont il eut doublé la valeur, c'est au service du pays que le colonel de Coniac aurait aimé mourir. Mais allègrement soumis à la volonté divine, il se défendit de toute autre idée que de bien remplir ses années de retraite. On le vit à l'œuvre des campagnes ; au comité catholique, au comité des militaires et des marins, à l'œuvre des propriétaires chrétiens, au cercle du Luxembourg et dans toutes associations de même nature où il était appelé. Sa correspondance prit un sur-

<sup>1</sup> M<sup>e</sup> Lagrange, *Vie de Sainte Paule*, p. 71.

<sup>2</sup> *Verissima sui ipsius cognitio*. (Saint-Bernard).

croît d'activité : camarades de tout grade, amis de tout âge, relations de famille et du monde, en France et à l'étranger, elle avait un champ très vaste. Ses aumônes plus abondantes allaient, un peu partout, chercher l'indigence avec une plus savante discrétion. Il se dépensait sans consulter ses forces.

Elles le trahirent décidément en janvier 1895. Il avait quitté Paris pour aller à Rennes où il possédait, en propriété, l'hôtel de Coniac<sup>1</sup>. Son lieu de naissance était bien le château de la Robinais, dans l'arrondissement de Redon ; mais, à Rennes, le rattachaient ses plus longs souvenirs. A Rennes, aussi, toutes ses affections de famille étaient réunies et l'entouraient. Si, de son mariage avec M<sup>me</sup> Martel, dont le père fut ministre et président du Sénat, il n'avait pas eu d'enfant, les sentiments de la plus étroite intimité l'unissaient à ses deux frères, à leurs familles et aux enfants de ceux-ci qui le vénéraient.

A peine arrivé dans ce cher milieu, il se sentait mourir : en lui léguant par avance ses décorations et ses archives militaires, il le dit à son neveu Pélage de Coniac et vécut désormais avec cette pensée, avec cette autre encore de ne point alarmer sa femme et de l'avertir seulement au dernier instant. Dieu lui fit cette grâce que tout se passa comme il l'avait souhaité. Prévenus par son ordre, les officiers, ses frères d'armes, admirable cohorte dont il était l'un des meilleurs, sinon le premier par la vertu, ses amis de toute condition, des moines, des prêtres, des couvents, des communautés, toutes réunions auxquelles il tenait par un lien religieux, joignirent leurs prières aux suprêmes effusions de ce grand chrétien.

Il demanda les derniers sacrements, et, comme par un reste d'espoir on le faisait attendre, il parla d'un ton qui se fit obéir. La mort approchant à pas précipités, il réclama de son frère aîné les prières des agonisants auxquelles, malgré des souffrances intolé-

<sup>1</sup> Le même où habitait le duc de Chaulnes, quand ce seigneur cruel gouvernait la Bretagne, sous Louis XIV.

rables, il répondait d'une voix haute et ferme. Il dit adieu, les appelant par leur nom, à sa femme, à ses frères, à tous les siens, à ses serviteurs excellents et dignes d'un tel maître; il renouvela sans fin ses invocations; il pria encore quand sa vie s'exhala.

C'était le 10 février 1895. Il avait 58 ans, et il était en retraite depuis l'année 1889.

Toute une foule défila devant sa dépouille. C'est un saint, s'écriait-on! Un grand cortège d'amitiés bretonnes, grossi par d'autres venues de très loin, des lettres désolées, des télégrammes dictés par la douleur, des larmes, des louanges, des honneurs, des prières, rien n'aura fait défaut à cette chère mémoire. D'augustes sympathies qui, de son vivant, l'avaient honoré, ont, après sa mort, consolé sa famille. Et c'était justice: car le colonel de Coniac, sans se mêler aux luttes politiques où un soldat n'a que faire, n'avait jamais dissimulé ses convictions: il tenait pour la vraie autorité, celle qui remonte à Dieu, en même temps qu'elle plonge ses racines dans les profondeurs de l'histoire<sup>1</sup>.

L'affection que j'avais pour lui n'a point enflé les éloges que je lui ai donnés. Elle n'a pas dû m'empêcher de lui rendre justice: elle a fait seulement que je lui ai donné ces éloges et rendu cette justice d'un cœur plus chaleureux et plus ému<sup>2</sup>.

*Versailles.*

E. CARRON DE LA CARRIÈRE.

<sup>1</sup> M<sup>r</sup> Freppel, *oraison funèbre de Lamoricière*.

<sup>2</sup> Abbé de Feletz.



## UNE CHAPELLE SAINT-YVES

A LA CATHÉDRALE DE NANTES



Saint-Yves, le patron de la Bretagne, aura une chapelle à la cathédrale de Nantes. Monseigneur l'évêque, le chapitre, M. l'archiprêtre, la fabrique ont pris cette décision, avec une pieuse unanimité qui est d'heureux augure pour le succès de l'œuvre. On va renouer ainsi une ancienne tradition nantaise<sup>1</sup>.

L'une des premières chapelles consacrées à Saint-Yves fut fondée en effet, à Nantes même, par le duc de Jean V, vers l'année 1440. Les armes de Bretagne brillaient sur la maîtresse vitre, en souvenir du prince qui avait voulu mettre sa bonne ville sous la protection du grand saint. Cette chapelle était située rue des Halles, derrière l'église Saint-Nicolas, d'après un ancien plan de la ville, mais elle dépendait de la paroisse Saint-Similien. Un vicaire y disait la messe, le dimanche et les fêtes gardées.

Quelques années avant la fondation de l'oratoire, le duc Jean V, entouré de ses fils et des députés de la ville, faisait poser et bénir la première pierre de la nouvelle cathédrale, à la base du portail (1434). Ce superbe portail a cinq portiques très ornements: trois sur la façade principale et un sur chaque face latérale, où se déroulent, sous les voussures enguirlandées, une série de figurines représentant les grands traits de l'histoire religieuse universelle et les actes particuliers des saints patrons. Or le portique latéral de

<sup>1</sup> Voir l'étude que nous avons publiée, à ce sujet, dans la *Semaine religieuse*: L'ANCIEN CULTE DE SAINT-YVES, AU DIOCÈSE DE NANTES. — N<sup>os</sup> 21 et 23 1891, dont nous donnons ici un résumé succinct.

droite est consacré principalement à la légende de Saint-Yves<sup>1</sup>. L'illustre saint breton eut encore, s'il n'avait déjà, son autel et sa statue dans la cathédrale même. Trois chapellenies ou fondations de messes y étaient attachées : « l'une de trois messes, par semaine, à la présentation du plus ancien chanoine, l'autre d'une messe par semaine, à la présentation des Raboceaux (?) qu'ils disent et la troisième également d'une messe à la disposition du chapitre. » On les appelait les *Trois Saint-Yves*<sup>2</sup>.

À Sainte-Croix, on célébrait très solennellement la fête de saint Yves, avec matines, premières et deuxième vêpres et une grande messe « en faveur de Messieurs de la justice. » Il est probable que le patron des justiciers avait une statue sinon un autel, dans cette église. Toujours est-il qu'on y vénérât une parcelle de ses reliques. Le registre des visites pastorales (1638) auquel nous empruntons ces renseignements y mentionne « un reliquaire de bois, couvert d'argent » contenant cinq reliques « dont celle du milieu est relique de Saint-Yves : les quatre autres ne se peuvent lire<sup>3</sup> ».

Dom Lobineau mentionne que l'Université de Nantes s'était mise sous la protection du saint. Il y avait aussi à l'ancien Hôtel-Dieu, sur la prairie de la Madeleine, une salle de sept lits dite de Saint-Yves<sup>4</sup>.

Les étudiants des hospitaliers, les magistrats, les avocats invoquaient donc à Nantes le patronage de saint Yves, ce type héroïque des étudiants, des hospitaliers, des juges et des plaideurs.

Si nous portons nos regards, au delà de l'enceinte urbaine, nous verrons la même dévotion rayonner dans tout le diocèse. Saint Yves avait une église titulaire à Guérande, au couvent des Jacobins ou Frères Prêcheurs. Nous retrouvons encore ici la main pieuse et libérale du prince que nous pourrions appeler le *duc de saint Yves* : Jean V en fut le fondateur (1408-1441). Au XV<sup>e</sup> siècle nous pouvons constater l'existence d'une chapelle au Croisic, avec fon-

<sup>1</sup> *Iconographie de la cathédrale de Nantes*, par M. l'abbé Gaborit, archiprêtre de la cathédrale.

<sup>2</sup> Archives départementales. Série G, 192.

<sup>3</sup> Archives départ. Série G, 47.

<sup>4</sup> *Vie des saints de Bretagne*, p. 257.

datations de plusieurs chapellenies. Jusqu'au commencement de notre siècle même, on remarquait dans le grand cimetière de Saint-Nazaire, une chapelle dédiée jadis à saint Yves, suivant un aveu de 1637 (aujourd'hui N.-D. d'Espérance). Nous en rencontrons une autre dans l'ancien cimetière de Machecoul. De plus l'église de cette ville avait une statue de l'avocat des pauvres. Saint-Yves trônait également sur un autel, dans l'église d'Ancenis. L'église paroissiale et collégiale de Clisson lui avait décerné le même honneur que la Révolution lui a enlevé là comme ailleurs<sup>1</sup>. Donc la plupart des villes de l'ancien diocèse de Nantes rendaient un culte spécial à saint Yves.

Si nous parcourons la campagne, si nous cherchons dans des localités moins importantes, il apparaît encore à nous, là sous le couvert d'une modeste chapelle, comme à Guéméné-Penfao, Avesac, Vallet; ici, dans l'église paroissiale, comme à la Chapelle-Launay, à Haute-Goulaine et Saint-Germain de Montfaucon; ailleurs, dans les titres des bénéfices et chapellenies, comme à Frossay, le *Grand-Yves*, à Fresnay, *Saint-Yves la Chaumière*, à Batz, le *Prieuré Saint-Yves*, etc., et quelquefois sur la bannière d'une confrérie, comme à Pontchâteau<sup>2</sup>.

Nous n'avons fait qu'effleurer les choses, mais cette énumération déjà longue ne suffit-elle point pour attester quelle place exceptionnelle saint Yves occupait autrefois dans la piété des fidèles nantais, et expliquer l'érection d'une nouvelle chapelle titulaire à la cathédrale de Nantes ?

L'emplacement choisi est ce passage d'entre deux qui sépare la chapelle du Sacré-Cœur de la chapelle Saint-Louis, — côté de l'Évangile — dans l'abside. La chapelle destinée au culte de saint Yves est d'une forme unique. La longue suite d'autels échelonnés entre les contreforts de la grande nef, s'interrompt au transept; puis, les deux premières travées sont très heureusement ajourées et forment, par leur réunion, le sanctuaire du Sacré-Cœur. C'est entre ce sanctuaire et la couronne des chapelles absidiales que se trouve

<sup>1</sup> *Etat du diocèse de Nantes en 1790*, par l'abbé Grégoire. — *Passim*.

<sup>2</sup> Archives départ. G. 51.



la chapelle saint Yves. Au fond s'ouvre une petite porte en ogive, d'un dessin hardi et sûr, donnant accès dans la tourelle qui monte aux galeries du chœur. Avec toute la souplesse originale de notre vieux style français, nos architectes ont franchement accusé la présence de cette tour, en rejetant en côté la longue fenêtre qui éclaire la petite chapelle. Ainsi diminuée dans sa largeur, elle paraît plus svelte et plus haute que toutes les autres. Là seront placés de beaux vitraux dus au talent de Luc-Olivier Merson, et remémorant quelques traits bien caractérisés de la vie du saint. La chapelle Saint-Yves est tracée sur un plan presque carré, et les fines membrures des arceaux se croisent au sommet et retombent jusqu'au parvis avec une élégante fermeté<sup>1</sup>.

« Messieurs de la justice » contribueront sans doute à l'ornementation de cette chapelle et peut-être qu'un jour on les verra, suivant l'exemple de leurs devanciers, se réunir en corps pour invoquer leur ancien patron, ce grand et saint justicier que rien ne faisait reculer.

On a représenté souvent saint Yves, arbitre entre le riche et le pauvre : l'un somptueusement vêtu se tient debout, une sacoche à la main, avec un air d'orgueilleuse confiance, — l'autre mal habillé, un genou en terre, attend très humblement et non sans anxiété la sentence du juge. Saint Yves s'incline vers le pauvre et lui donne gain de cause, nonobstant les grands airs et la sacoche du riche.

On raconte qu'une fois il défendit seul les biens ecclésiastiques de Tréguier contre les agents du fisc qui étaient venus lever sur eux une taxe inique et exorbitante. L'official couchait, chaque nuit, dans la sacristie, pour garder les vases sacrés et les autres trésors de la cathédrale. Le jour, il se tenait à l'évêché, au chapitre, au presbytère, partout où le spoliateur prétendait faire main basse. On l'injuria, on le frappa même. Rien n'arrêtait sa résistance : « Cela ne m'empêchera pas, disait-il, de m'employer de tout mon pouvoir à la défense de l'Eglise, tant que je vivrai. » Son attitude si énergique fit reculer les oppresseurs.

<sup>1</sup> Nous empruntons cette description technique et raisonnée à la plume savante d'un archéologue connu, M. de Lisle.

En vérité le culte d'un tel saint n'est-il pas plus opportun aujourd'hui que jamais ? N'avons-nous pas besoin de son aide pour défendre tous les droits méconnus et résister à toutes les injustices ? Aussi est-ce un fait très notable, dans nos annales religieuses, que la rénovation du culte de saint Yves, ici ou là. Notre pieux évêque, M<sup>re</sup> Laroche, le digne successeur des Salahadin et des Paynel si dévots au grand saint breton, a bien voulu en donner le signal à Nantes. Nous espérons qu'elle s'étendra de proche en proche. Cette dévotion renouvelée, dans la cathédrale, sera la lampe d'honneur où se rallumeront les cierges.

Saint Yves « l'ornement de son siècle, le rudiment des clercs et des escoliers, le conseil du riche et le trésor du pauvre, le miroir des ecclésiastiques, l'avocat et frère des pauvres veuves et orphelins, le patron de la Bretagne », le grand saint Yves retrouvera la foule de ses pieux fidèles, là où elle le priaît autrefois, dans le pays nantais comme au reste de la Bretagne.

V<sup>re</sup> HIPPOLYTE LE GOUVELLO.



ESQUISSE  
DE L'HISTOIRE DE PLEUBIHAN

ARR. DE LANNION, CANTON DE LÉZARDRIEUX

(COTES-DU-NORD)

(Suite<sup>1</sup>)

VIII

François BERTHOU, après sa courageuse rétractation, resta fidèle. Je regrette de ne pouvoir donner le texte de cette rétractation dont les termes, me dit-on, étaient admirables d'esprit de foi et d'élévation de pensée. Les anciens vicaires ont eu sous les yeux cette pièce au presbytère de Pleubihan où il est impossible de la découvrir aujourd'hui.

Missire François BERTHOU, en rupture de ban avec l'intrus Jean Le Béau, célébrait les saints mystères dans la chapelle SAINT-ANTOINE. Ce sanctuaire, distant à deux kilomètres du bourg, de « l'église-mère », est très à proximité du quartier le plus populeux de la paroisse, l'Annon. Aussi le prêtre converti y rendit, pendant la Révolution, les plus réels et les plus signalés services. Les fidèles assistaient en masse aux offices, y faisaient baptiser leurs enfants et enterrer leurs morts. Le pourpris, attenant à la chapelle, décelé

<sup>1</sup> Voir la livraison d'avril 1895.

encore des traces de sépulture, et les ossements humains qu'on y relève chaque jour attestent que ce terrain a servi de cimetière.

François BERTHOU, irrégulier par le fait même de son ordination sacerdotale reçue des mains de JACOB, avait dû se mettre en règle avec l'autorité religieuse légitime représentée dans le pays par missire Pierre-Joseph-Marie GARAT DE SAINT-PRIEST, vicaire général de révérend père en Dieu messire Augustin René-Louis Le Mintier de Saint-André, évêque de Tréguer.

Jusqu'au Concordat, missire F. BERTHOU est en butte à la persécution rageuse de Jean LE BÉAU. Cette brebis galeuse ne peut souffrir dans sa paroisse usurpée les prêtres réfractaires ni ceux dont le désaveu public à la constitution civile du clergé est la condamnation de sa déplorable conduite. Le pseudo-pasteur met tout en œuvre pour empêcher les vrais ministres de Jésus-Christ d'accomplir leurs saintes fonctions dans les chapelles rurales. Les déliérations suivantes attestent la perversité de sa haine et de son obstination.

MAIRERIE DE PLEUBIHAN

Arrondissement communal de L'Annon.

Séance du 7 thermidor, an neuf.

Culte.

« Nous, maire et adjoints, entré en notre bureau de la mairerie  
« de cette commune, aux quatre heures de relevée et d'après avoir  
« donné invitation au C<sup>te</sup> F<sup>s</sup> Berthou, ministre de culte, à si  
« trouver à ce jour, lieu et heure, pour conférer sur un prétendu  
« culte différent à celui qui s'exerce en la mère-église, édifice des-  
« tiné pour tous les cultes, à la surveillance des autorités consti-  
« tuées, et non en la chapelle de SAINT-ANTOINE, vendue et aliénée  
« par la nation et tenue en ferme par le C<sup>te</sup> Guillaume Le Saux  
« et Sœurs, sous le C<sup>te</sup> Gourlay acquéreur.

« En conséquence, nous maire et adjoints.  
« Considérant qu'il y a deux prétendus cultes en cette commune,  
« que sous ce prétexte la division d'opinion entre les citoyens pour

« roit être nuisible sous tous rapports à la tranquillité public, que  
« ce dernier même nous invite absolument à faire cesser toutes  
« cérémones de cultes, ailleurs que dans l'édifice à ce destiné.

« Considérant qu'aucun culte ne doit être troublé, et qu'il est  
« nous notre surveillance, qu'il nous est dans l'impossibilité que  
« nous puissions surveiller la mère-église avec la chapelle de S-  
« Antoine, dont les offices s'exerce à la même heure, que cette  
« chapelle vendue et aliénée, est de distance du chef lieu de  
« cette commune, d'une demi-lieue.

« D'après notre invitation par missive de ce jour audit c<sup>e</sup> François  
« Berthou de ce trouver à ce jour lieu et heure, s'est présenté et a  
« dit avoir aussi présenté sa carte de sûreté et de liberté en date  
« du deux floréal an huit de la République, qu'il lui a été délivrée  
« par le général Brune, conseiller d'Etat, général en chef. Ce gé-  
« néral bienfaisant savoit sans doute à cette époque, postérieure à  
« l'arrêté du sept nivôse, l'intention du gouvernement et les pou-  
« voirs dont il étoit muni. A l'égard de la demande qu'on lui fai-  
« soit il attendoit la réponse du Saint-Père le pape et il demande  
« qu'en attendant il lui soit libre d'exercer le culte cath. apost. et  
« rom. suivant la teneur de la carte susmentionnée dans le lieu  
« désigné par notre sous-préfet par arrêté du cinq vendémiaire  
« dernier. Et a ledit citoyen Berthou signé.

« F. BERTHOU, p<sup>tr</sup> de Pleubihan,

« Considérant et vu la réponse ci-dessus du citoyen Berthou, vu  
« aussi les lois du onze prairial an trois, celle du sept vendémiaire  
« an quatre, l'arrêté des consuls du sept nivôse an huit, et celle du  
« trois ventôse an trois. Le tout vu et murement considéré.

« Arrêtons que sur ce que le c<sup>e</sup> Berthou ne nous a présenté  
« aucunes soumission ni déclaration que celle ci-dessus de lui  
« signée, défendons audit Berthou de faire ny exercer aucuns culte  
« ailleurs que dans l'édifice à ce destiné, et qu'en outre il ait à  
« prêter la fidélité à la constitution de l'an huit, sous les peines  
« portées par les lois ci-dessus réfférées.

« Arrêtons de plus que le présent arrêté aura son exécution à  
« compter de ce jour, lequel a été tenu et délibéré séance tenante

« publiquement et en présence dudit François Berthou prêtre dont  
« copie sera délivrée à ce dernier.

« Fait et arrêté au B<sup>m</sup> de la mairie dudit Pleubihan le jour, mois  
« et an susdit.

L'OLLIVIER,  
1<sup>er</sup> adjoint.

G<sup>m</sup> J<sup>e</sup> LE QUELLEC,  
2<sup>e</sup> ad<sup>l</sup>.

C. QUÉMAREC,  
mairie.

DELAUNAY,  
S<sup>es</sup>.

Constatons avec plaisir que missire François BERTHOU, regrettant  
ses serments antérieurs, ne s'aventura plus à la légère d'en proférer  
d'autres.

« La dissidence d'opinions existait parmi les prêtres fidèles au  
« sujet de la promesse de fidélité demandée par le gouvernement  
« consulaire. Ceux d'entre eux qui la croyaient permise se préva-  
« laient du silence du Saint-Siège sur cette matière, et de la déci-  
« sion formelle de plusieurs évêques de France qui avaient auto-  
« risé le clergé de leurs diocèses à la faire. Ceux qui la rejetaient  
« s'appuyaient sur l'autorité du savant M. Asseline, évêque de Bou-  
« logne, sur M. de la Marche, évêque de Léon et M. Le Mintier,  
« évêque de Tréguier, qui poussait la chose à un tel point qu'il ne  
« voulait pas même que les prêtres qui se trouvaient en Bretagne  
« acceptassent des cartes de sûreté. Ces cartes étaient données par  
« le général Brune. Elles étaient conçues en ces termes : « N. gé-  
« néral en chef de l'armée de l'Ouest. Le citoyen N, prêtre catho-  
« lique, peut exercer publiquement et paisiblement, tant dans les  
« villes que dans les campagnes. Je l'exhorte à concourir, par la  
« voie de son ministère, au maintien de la paix, de l'ordre et de la  
« soumission aux lois. » On voit, dit le sévère M. Tresvaux, que cette  
« formule n'avait rien qui pût alarmer raisonnablement la conscience  
« la plus délicate! »

Missire François BERTHOU est donc dans son droit, nous dirions  
aujourd'hui dans son devoir, en souscrivant une formule qui ne

<sup>1</sup> V. Tresvaux, *Histoire de la persécution révolutionnaire en Bretagne*, t. II, pp. 407, 408, 409.

touchait en rien à la Constitution et à la discipline de l'Eglise. Avant de prêter le serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII, ce prêtre, devenu circonspect, attend la direction de Rome et la réponse du Saint-Père aux catholiques français. Le silence du Souverain Pontife sur cette question alors discutée, bientôt résolue par le Concordat, l'exemple de plusieurs ecclésiastiques prudents et instruits, l'adhésion des confesseurs de la foi eux-mêmes décident messire F. Berthou à souscrire la déclaration d'être fidèle au gouvernement républicain.

EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉCLARATION DE LA SOUS-PRÉFECTURE DE L'ANNON.

« Du treize thermidor, an neuf de la République.

« S'est présenté à la sous-préfecture du premier arrondissement des Côtes-du-Nord François BERTHOU, ministre du culte à la résidence du Pleubian, lequel a observé qu'éclairé par le journal officiel du 10 nivôse an 8, n° 100, sur le sens de la promesse de fidélité à la Constitution, il demande à la souscrire suivant cette explication, à laquelle demande déferant, ledit Berthou a fait la déclaration suivante :

« Je promets d'être fidèle à la Constitution.

« De laquelle déclaration le sous-préfet a rédigé le présent acte qui sera souscrit par le déclarant.

« Signé au registre. F. BERTHOU, p<sup>m</sup>.

« Pour expédition conforme, le sous-préfet du 1<sup>er</sup> arrondissement des Côtes-du-Nord.

« Signé : LE GRONTEC.

« Pour copie conforme au présent extrait : F. BERTHOU, prêtre de Pleubian.

DELAUNAY,  
S<sup>m</sup>.

Cette soumission loyale et sincère aux lois du pays ne désarma pas Jean LE BEAU et les autorités pleubihannaises à la dévotion de l'intrus. Ce n'est plus l'homme politique qu'ils poursuivent dans le chapelain de Saint-Antoine, mais le prêtre catholique, apostolique et romain, mais « le prétendu culte différent de celui qui s'exerce dans la mère-église. »

MAIRERIE DE PLEUBIAN.

Premier arrondissement des Côtes-du-Nord à L'Annon.

Culte.

Séance du 15 thermidor, an 9.

« Nous maire et adjoints de la commune de Pleubian, entré au B<sup>m</sup> de la mairerie à l'effet de faire l'enregistrement de la déclaration de François BERTHOU, ministre du culte, dont l'extrait est ci-dessus.

« Arrêtons que la dite déclaration, faite par ledit BERTHOU à la sous-préfecture de cette arrondissement, le treize thermidor précédent mois, sera lû, publié et affiché conformément à la loi.

« Vu les lois du trois ventôse, an trois, article quatre, onze prairial, an trois, article premier, du 7 vendémiaire an quatre, titre trois, articles 5, 6 et 7, section trois de la même loi, articles 16, 17 et 18.

« Vu pareillement l'arrêté des consuls du sept nivôse an huit.

« Arrêtons de plus que les dites lois seront exécutées envers tous ministres du culte, et que défense est faite au dit BERTHOU,

« actuellement soumissionnaire, de célébrer ny exercer aucuns culte ailleurs que dans l'église mère, principal édifice destiné aux

« cultes, sous les peines portées par les lois ci-devant datées : que le présent arrêté aura son plein et entier exécution, que copie

« d'iceluy sera notifiée audit BERTHOU, pour qu'il n'en puisse prendre cause d'ignorance, par le secrétaire de cette mairerie, et

« une expédition envoyée à la sous-préfecture, que de plus ledit BERTHOU souscrira l'enregistrement de sa soumission.

« Fait et arrêté au B<sup>m</sup> de la mairerie à Pleubian les jour, mois et an susdits.

L'OLLIVIER,  
1<sup>er</sup> adjoint.

DELAUNAY,  
S<sup>m</sup>.

C. QUÉMALEC,  
maire.

G<sup>m</sup> J<sup>m</sup> LE QUELLEC,  
2<sup>e</sup> ad<sup>l</sup>.

« M. François BERTHOU est désormais aussi tenace dans sa légitime obstination que Jean LE BEAU dans la haineuse persécution d'un confrère dont les œuvres sont en contradiction directe avec les siennes. Comme saint Paul, après avoir trouvé le chemin de Damas, Berthou marche droit au but, dans la voie du devoir et de l'honneur.

## ARRONDISSEMENT COMMUNAL DE L'ANNON

## MAIRIE DE PLEUBIAN.

## Culte.

Séance du 28 prairial an dix de la République française.

« Nous, maire et adjoints de la commune de Pleubian, assemblés en bureau ; d'après avoir vu et pris lecture de la loi organique du dix-huit germinal dernier, du Concordat et Convention passée entre le gouvernement français et Sa Sainteté Pie Sept, y annexé, relatif au culte catholique, vu pareillement copie de la lettre du ministre de la Police Générale du dix-huit prairial présent mois, écrit au Préfet de ce département, reçue officiellement et publiée ce jour.

« Considérant que l'article quarante-quatre de la loi du dix-huit germinal dernier porte que les chapelles domestiques, les oratoires particuliers ne pourront être établis sans une permission expresse du Gouvernement, accordé sur la demande de l'évêque.

« Considérant que l'article quarante-six de la même loi dit qu'il n'y aura qu'un seul et même temple pour le même culte, à moins qu'il ne soit approuvé.

« Considérant que dans cette commune, il n'y a autre culte que celui de catholique.

« Considérant enfin que la lettre du ministre de la police générale, écrit au préfet de département, prescrit qu'il est important de ne laisser à aucun prêtre la faculté d'exercer son culte en des endroits particuliers à moins qu'il ne soit autorisé par le Gouvernement, que dans les églises qui en ont obtenu la permission.

« Arrêtons ce qui suit :

« 1<sup>o</sup> Toutes les chapelles domestiques, oratoires particuliers, autres que la mère église et la succursale de Kerbors, sont interdits pour y célébrer aucuns cultes, jusqu'à ce qu'il n'en soit autrement ordonné par le Gouvernement.

« 2<sup>o</sup> Défense est faite à tous ministres de culte d'exercer leurs fonctions dans les chapelles domestiques, oratoires particuliers, que dans les édifices mentionnés ci-devant autorisés par le Gouvernement.

« 3<sup>o</sup> Tous ministres de culte qui contreviendroient au présent arrêté seront repréhensibles et comme tels refractaires au pouvoir de la loi.

« 4<sup>o</sup> Il sera envoyé expédition du présent arrêté à tous les ministres du culte catholique qui exercent leur fonctions dans l'étendue de cette commune, avec injonction de s'y conformer.

« 5<sup>o</sup> Pareille expéditions seront aussi adressées aux propriétaires ou locataires des chapelles domestiques et oratoires, pour que chacun endroit soi, n'ayant à autoriser aucun ministre de culte d'exercer leur fonction dans les dites chapelles ou oratoires, sous peine d'être poursuivis comme contre-venans aux lois et déobéissances au gouvernement et autorités supérieures.

« 6<sup>o</sup> Expédition du présent arrêté sera aussi envoyée aux citoyens préfet et sous-préfet de cette arrondissement.

« Arrête de plus que le présent sera lu, publié et affiché pour avoir son entier exécution.

Les jour mois et an susdits.

L'OLLIVIER,  
1<sup>er</sup> adjoint.

G. QUÉMAREC,  
maire.

G<sup>me</sup> J<sup>ne</sup> LEQUELLEC,  
2<sup>e</sup> ad<sup>e</sup>.

DELAUNAY  
S<sup>me</sup>.

(A suivre).

ABBÉ YVES-MARIE LUCAS.

## MÉMOIRES D'UN NANTAIS

(SUITE)<sup>1</sup>

Le capitaine Maurice était un des plus anciens et des plus braves officiers du 29<sup>e</sup>. Au moment de partir il vient me dire que, lieutenant de voltigeurs, j'ai droit aux honneurs de l'avant-garde. Il tenait de M. Mareuge qu'on pouvait compter sur moi. En conséquence je devais entrer dans la 1<sup>re</sup> barque. M. Maurice me laissait 5 minutes d'avance. A tout seigneur tout honneur. Je m'embarque aussitôt. La nuit était très noire, nous traversons les 3 quarts du fleuve avant que la sentinelle ennemie nous voit. Un coup de feu qui casse la tête au voltigeur derrière moi nous avertit que nous sommes aperçus. — « Nagez, nagez ferme, les enfants, commandé-je aux marins. » — En un clin d'œil nous atteignons le rivage sur lequel échoue notre embarcation. Je saute dans l'eau, suivi de tous les voltigeurs au cri de vive l'Empereur ! Nous nous élançons sur la levée, nous nous en emparons sans peine, le poste qui la gardait, et dont le factionnaire avait tiré sur nous, l'ayant abandonnée. L'ennemi est poursuivi jusque dans les maisons les plus voisines par les grenadiers et les voltigeurs. Tout ce qui veut résister ou sortir des maisons est tué à coups de baïonnettes. Une pauvre femme est ainsi victime de sa frayeur. Obligé de retourner sur mes pas pour appeler mon tambour que la peur, dirent ses camarades, avait cloué dans la barque, je vois du haut de la chaussée qu'il n'y a plus ni tambour ni barque. L'aide de camp du général l'avait prise pour aller rendre compte. M. Maurice vient à moi dans ce moment : « L'ennemi se rassemble de tous les côtés, il est temps d'opérer notre retraite. Tâchons de réunir tout notre monde pendant que

<sup>1</sup> Voir la livraison de mars 1895.

l'effet de notre attaque tient encore les Russes sur la défensive. Prenez à droite tandis que je vais aller à gauche ». Je m'avance le long de la chaussée et je rassemble tout ce que je trouve de grenadiers et de voltigeurs. On n'entend plus que quelques coups de feu, ce qui prouve que notre retraite se fait sur tous les points. En voulant m'assurer que je ne laisse personne derrière moi je tombe dans un gros de Russes. Je marchais en me baissant et pus voir à l'horizon leurs baïonnettes et distinguer la forme aplatie de leurs coiffures. D'un bond je franchis l'espace laissé entre moi et nos soldats ; ils n'y étaient plus. Je cours au rivage, je vois avec chagrin toutes les barques s'éloigner les unes après les autres. Malgré le froid, déjà assez piquant, je vais sans hésiter me jeter à la nage. Je commençais à me débarrasser de mon demi-manteau et j'allais en faire autant de mes bottes, lorsque j'aperçois une dernière barque, dont les rameurs faisaient d'inutiles efforts pour gagner le large. A mon approche les rames restent immobiles. Je saute dans la barque, personne n'avait pensé à la démarrer, parce que dans ce moment une idée fixe dominait tout le monde... fuir.

« — Nous sommes attachés, dis-je d'une voix sourde.

— Coupez la corde, répondent plusieurs voix.

— Impossible, je n'ai que mon épée, cessez de ramer. » En même temps je tire sur la corde, je ramène l'embarcation près du poteau auquel elle est amarrée et la détache. Nous étions protégés par la hauteur de la chaussée. Les Russes faisaient un feu très vif sur les bateaux qui, en traversant l'Elbe attiraient leur attention heureusement pour nous. Si notre position leur eut été connue, nous aurions tous été pris, ou tués presque à bout portant. Je me préoccupais peu du danger et défaisais l'amarre avec le plus grand sang-froid, lorsque mon capitaine, M. Menuisier, accourt avec quatre grenadiers. Dès qu'ils sont embarqués je commande à voix basse : « Au large ». Je suis encore à comprendre comment nous avons pu nous diriger vers l'autre rive, les marins nageaient, le gouvernail en avant. Sur l'avertissement donné je ne sais par qui, j'essaie de descendre dans l'intérieur de l'embarcation. On y était serré comme des harengs. Je suis obligé de rester debout sur le nez du bateau. Je dois à cette position qui semblait la plus périlleuse de

ne recevoir aucune égratignure, tandis que mes pauvres compagnons sont criblés de balles. Tant que nous sommes cachés par la chaussée tout va bien, mais dès que l'ennemi nous aperçoit nous devenons le but de ses coups. Par bonheur pour moi, les Russes visaient spécialement le point noir qui filait sur l'eau. M. Maurice, dont j'avais bien cru reconnaître la voix lorsqu'on m'avait engagé à quitter le devant de la barque, reçoit une balle dans la main, une autre dans le bras ; la poignée de son sabre est brisée. Le fourrier de notre compagnie mourut de ses blessures 15 jours après, beaucoup de soldats sont plus ou moins gravement atteints. Je fus bien heureux de n'être pas blessé, car l'espace, sur lequel j'étais debout, était si peu large que j'aurais probablement fait la culbute et me serais noyé. Mon demi-manteau (collet) fut percé de plusieurs balles. Nous abordons enfin la rive amie. Deux compagnies du centre bordaient le rivage. Les hommes protégés par un fossé, répondaient au feu de l'ennemi plutôt pour détourner son attention que dans l'espoir de lui faire du mal. Sorti le dernier du bateau je m'en allais emportant deux fusils de voltigeurs blessés, et fort insouciant des balles qui continuaient à me siffler aux oreilles, lorsque je me trouve en face du général Hostein : — « Où vas-tu ? » — On sait que les Hollandais tutoient tout le monde. — « D'où viens-tu ? — Mon général, je ne sais pas trop où je vais. Ce sera où vous voudrez. Je sais mieux d'où je viens. Je suis lieutenant des voltigeurs du 2<sup>e</sup> qui ont passé de l'autre côté... — Tu en viens, interrompt le général me prenant par le bras et m'entraînant vers le rivage sans s'inquiéter du sifflement des balles, raconte-moi cela. Comment avez-vous été reçus ? — Mais... très honnêtement, mon général. — Ah ! fait-il en quittant mon bras et me regardant, tu dis très honnêtement ? — Nous allions chercher des coups de fusil, ils ne nous les ont pas épargnés. Si nous les avons étrillés en arrivant, ils nous l'ont bien rendu à notre retour. Voyez, mon général. » — Je lui montrais notre barque dans laquelle un bon nombre de fusils attestaient l'état de ceux qui les avaient abandonnés. — « Tu as raison. Voyons, conte-moi cela. » — Il s'assied sur le nez de la barque et écoute mon récit aussi tranquillement que si une cuirasse d'acier défendait son dos contre les

balles russes. Quand j'ai fini, il se lève en disant : « C'est bien », et s'éloigne. Presque aussitôt je m'entends appeler. C'était d'Alméras. Je vais à lui et sur ses instances je m'assois et me trouve ainsi à l'abri derrière le fossé. Chose étrange : moi qui venais de causer tranquillement avec le général, après quelques minutes derrière le fossé je me sentis intimidé par ces sifflements dont je faisais si peu de cas quelques instants auparavant. Peu à peu le feu cessa des deux côtés. Le général donna l'ordre de rentrer et les soldats regagnèrent leurs cantonnements.

Je ne sais à qui nous dûmes cette expédition dont l'utilité à tous jours été problématique à mes yeux. Si, sur les points que nous attaquâmes, nous avions réussi à nous maintenir de manière à nous y établir jusqu'au jour et à y attendre du renfort, nous étions perdus ; car avec le jour nous vîmes l'Elbe couvert d'énormes glaçons charriés avec une telle force que toute communication entre les deux rives était impossible. Nous aurions donc été forcés de mettre bas les armes ou de nous faire tuer jusqu'au dernier. A titre de reconnaissance au milieu d'une nuit obscure l'opération ne pouvait avoir pour résultat que de faire très inutilement tuer du monde des deux côtés.

L'état du fleuve nous mettait à l'abri des représailles, nous pûmes donc dormir tranquilles pendant quelques jours ; ensuite la surveillance devint plus nécessaire que jamais. L'Elbe était gelé, et le 15 janvier la glace aurait pu porter des pièces de canon. Les Russes recommencent à tirer derrière leurs digues. Le 19 ils redoublent leur feu et nous tiennent toute la journée sur le qui-vive. Nos soldats étaient réunis dans des maisons qu'on leur avait désignées, ils s'y tenaient prêts à tout événement. En faisant ma ronde je trouve un petit voltigeur, appelé Toulouse, qui était très pâle, très ému. Je demande ce qu'il a. Ses camarades répondent en souriant à demi, qu'il a probablement peur : « Allons, dis-je, vous vous trompez sûrement, un homme qui a des épaulettes ne peut pas avoir peur. D'ailleurs c'est à peine si les balles peuvent venir jusqu'ici. Viens, mon garçon, viens avec moi et tu vas voir au bout de quelques secondes tu n'y penserai plus. » Je l'entraîne à la porte, mais sans pouvoir le faire sortir. Il tremblait de

tous ses membres. « Je vais te prouver, ajoutai-je, que tu n'as pas de raison, ne bouge pas de là et regarde. » Je m'avance tranquillement jusque dans les roseaux sur la rive, au moins à 150 pas de la maison. Les coups de fusil ne me furent pas épargnés, à ma lévite bleue il était facile de reconnaître un officier — les soldats avaient alors des capotes grises. — Je reviens comme je suis allé, sans me presser. Je dois convenir que le dos tourné à l'ennemi j'éprouvai de terribles tentations de hâter le pas. L'amour-propre m'empêcha de céder. Rien ne put rassurer mon homme. Je demandai s'il était toujours aussi faible. On m'affirma que dans les affaires qu'avait eues la compagnie il s'était conduit comme tout le monde.

Il n'est, paraît-il, pas donné à tous les hommes d'être braves tous les jours. Je n'ai point appris que ce voltigeur se soit mal montré depuis.

L'ennemi nous laissa assez tranquilles pendant toute la journée du 20 ; mais le 21, dès qu'il fit jour, il fut évident que les Russes tenteraient le passage sur la glace.

D'Alméra se trouvait de garde dans la redoute à la pointe de l'île. Il avait une section de sa compagnie et des artilleurs du 29<sup>e</sup>, nécessaires pour manœuvrer deux pièces de canon mises en batterie avant l'affaire du 31 décembre.

Toute la ligne avait pris les armes. Naturellement, le point occupé par d'Alméra fut le premier attaqué. Il le fut vigoureusement et défendu de même. Notre compagnie était placée derrière la digue de manière à défendre le flanc gauche de l'île de Morwarder. Nous entendions un feu terrible à notre droite et le canon de la redoute, répondant à la batterie russe. C'était évident, les Russes voulaient enlever la position occupée par d'Alméra avant d'essayer de pénétrer dans l'intérieur de l'île. J'étais sur des épines. Mon inquiétude était visible. M. Menuisier vient à moi et me demande ce que j'ai : — « J'ai, mon capitaine, que d'Alméra va être pris d'assaut s'il n'est pas secouru. En vérité, un semblable abandon ne peut s'expliquer. A la vivacité de l'attaque on peut juger celle de la défense. Elle durera tant qu'il aura des cartouches, mais après ? »

— Mon cher, je partage vos inquiétudes. Tout ce que je puis faire c'est d'envoyer prendre les ordres du commandant.

Un sous-officier part immédiatement demander des instructions. M. l'Arpenteur vient lui-même. Comme nous ne pouvions voir ce qui se passait, à cause d'un petit taillis qui nous cachait le lieu du combat, il veut aller voir. M. Menuisier et moi l'accompagnons. Nous traversons le bois avec précaution, nous nous plaçons sur la lisière des arbres, et en hommes qui connaissent le pays. M. l'Arpenteur avait le coup d'œil militaire ; me mettant la main sur l'épaule : — « Comprenez-vous ? — Je crois que oui, mon commandant. — Eh bien, allons-nous-en. »

Chemin faisant, il demande à mon capitaine quel est l'officier qui défend la redoute. Sur sa réponse, il se détourne de mon côté en souriant :

— « Votre ami ? Je comprends maintenant. C'est un brave garçon. Soyez tranquille, à la façon dont il riposte, ils ne le tiennent pas. »

— Mon commandant, je n'aurais aucune inquiétude si j'étais sûr qu'il ne manquera pas de cartouches. Depuis que l'Elbe est gelé tous les officiers qui ont occupé ce poste ont en vain réclamé une provision plus forte.

— Ah, diable ! c'est différent. J'ignorais cela et puisque j'ai l'ordre d'évacuer ce point... Capitaine Menuisier, ce sera assez d'une section, n'est-ce pas ?

— Je pense que oui, mon commandant ?

— Qui va la commander ? à qui est-ce de marcher ? »

Le capitaine allait nommer Dubos, personne n'ayant marché depuis notre affaire du 1<sup>er</sup> de l'an. Je fais observer qu'il ne peut y avoir de tour pour une expédition demandée par moi. Je connaissais d'ailleurs la position de l'ennemi, ignorée de mon collègue :

— « C'est juste, fait le commandant. Prenez la moitié de la compagnie et allez dégager votre ami. Vous le ramènerez, et aussi les deux pièces de canon. »

— Faut-il prendre ma section, demandé-je à mon capitaine, ou des hommes de bonne volonté ?

— Faites comme vous l'entendez. Cela m'est égal.

— Dans ce cas, m'écriai-je, car nous arrivions devant la compagnie, voyons, tas de coquins, qui veut venir avec moi dire un mot



à ces honnêtes Russes qui causent là-bas avec nos camarades ?

Le mot emprunté à l'éloquence de notre ancien capitaine, et connu même du commandant, fait rire tout le monde. La compagnie entière s'offre à marcher.

— « Un moment, mes braves voltigeurs, intervient le commandant. Vous ne pouvez pas tous y aller. Je suis content de vous et de la confiance que vous avez dans votre jeune lieutenant, mais j'ai besoin de vous ici. Ce point est important à garder. Lieutenant, prenez par la droite de la compagnie ». J'obéis. Nous partons. Arrivé à la lisière du taillis, j'envoie les deux sergents avec chacun dix voltigeurs à droite et à gauche, pour m'éclairer, leur enjoignant de prendre toutes les précautions nécessaires pour n'être pas vus, et de ne pas tirer un seul coup de fusil avant moi, à moins d'y être forcés. Ils devaient en même temps suivre exactement mon mouvement. M. l'Arpenteur qui m'accompagnait, approuve ces dispositions. Je m'enfonce dans le bois que j'avais traversé avec lui quelques minutes avant. Le bois dépassé, je mets en ligne mes voltigeurs et j'aperçois mes deux sergents qui ont bien suivi mes instructions. Je leur fais signe de se rapprocher de moi. Nous avançons rapidement jusqu'à demi-portée. Les Russes étaient trop occupés de leur attaque contre la redoute pour nous voir. Nous étions du reste à demi cachés par les broussailles. Aussi, lorsque notre feu commence, les prenant de flanc et par derrière, ils n'opposent qu'une faible résistance, c'est bientôt une déroute complète. Je laisse les deux sergents les pousser jusque sur l'Elbe qu'ils repassent en toute hâte. Je m'avance à droite, je fais le tour de la redoute et la dépasse pour déterminer la retraite des ennemis qui l'attaquaient par l'autre côté. Un cri de vive l'Empereur s'élève. Les soldats d'Almêras avaient reconnu leurs camarades. Tous se portent du côté opposé, de sorte que les Russes se trouvent en but à un feu plus nourri de la redoute et à celui des hommes que je dirige contre eux. Ils reculent sans désordre, ripostant avec beaucoup de calme. D'Almêras sort avec la moitié de son monde et vient m'aider à débayer le terrain.

— « Je vous disais bien que les voltigeurs viendraient nous chercher, répète-t-il à ses hommes en nous rejoignant.

— C'est vrai, mon lieutenant, ce sont de braves camarades. En les attendant nous avons couché par terre plus d'un Russe. Ils nous en ont descendu aussi eux.

Je m'approche d'Almêras : — « Le commandant t'ordonne d'évacuer la redoute et d'emmener les deux pièces. Ne perds pas de temps, car... regarde, les Russes se rassemblent ; avant une demi-heure nous allons être attaqués plus vigoureusement que la première fois. » Il court à son poste ; un quart d'heure après, les deux pièces étaient en marche escortées par d'Almêras et tout son monde. Je rassemble les miens en forme d'arrière-garde. Le mouvement des Russes commençait. Ne pouvant pas traverser le taillis les pièces prennent à gauche pour le tourner. Je me retire lentement et ne m'enfonce dans le bois qu'après avoir perdu de vue nos camarades. Je presse alors le pas pour gagner la chaussée où, à mon grand étonnement, je ne trouve personne. J'avais prévenu les canonniers qu'il fallait tourner à droite dès qu'ils auraient atteint la digue parce que à gauche le chemin était impraticable. Ils crurent que le froid avait rendu la terre assez dure et, comme c'était plus court, ils s'y étaient engagés, bien que d'Almêras leur affirmât qu'étant dans le pays depuis trois mois je devais bien le connaître. Le terrain était consolidé, mais horriblement tourmenté par les ornières et de profondes excavations. Ils n'eurent pas fait vingt mètres dans ce chemin qu'une roue fut brisée à la pièce qui allait devant, l'autre était tellement engagée que ni hommes ni chevaux, malgré des efforts inouïs ne purent la faire sortir de là. Averti par ce temps d'arrêt qu'il se passait quelque chose d'embarrassant pour nous, l'ennemi s'avança sans être vu presque au milieu de l'Elbe. D'Almêras, désespéré de voir les pièces compromises, se précipite au devant des Russes, trois fois forts comme lui, les charge avec impétuosité et à plusieurs reprises les force à reculer ; mais leur nombre augmente.

Entendant les coups de fusil, je cours de ce côté. Les canonniers avaient perdu la tête, ne savaient plus ce qu'ils faisaient. Il ne faut pas l'oublier, c'était de l'artillerie régimentaire, de nouvelles recrues. Je leur dis de prendre leurs fusils et de rester auprès de leurs pièces. J'envoie un sergent faire part au commandant de ce qui se

parades.  
 passe et je lance mes voltigeurs au secours de leurs camarades.  
 L'ennemi, repoussé une troisième fois, nous laisse un moment de répit.  
 « Que faire, gémit d'Alméras. Si nous abandonnons les pièces nous sommes déshonorés ! »

— Restons jusqu'à ce que le commandant envoie des ordres, je lui ai dépêché un sergent. »

Nous nous faisons une ceinture de tirailleurs ; doucement nous nous rapprochons des pièces que nous craignons de voir attaquées par les Russes. Nous voyons mon capitaine prendre sur la chaussée la place, où j'avais en vain attendu d'Alméras. M. l'Arpenteur, accompagné du sergent, venait à nous par l'intérieur de l'île. Nous lui montrons les canons. Notre air consterné lui en dit plus que n'auraient pu faire des paroles.

— « Comment avez-vous eu l'idée de vous engager dans un semblable chemin ? Qu'est-ce que le feu que j'ai entendu tout à l'heure ? »

— Mon commandant, c'étaient les Russes qui voulaient prendre les pièces.

— Oui, ajoutai-je, d'Alméras les a repoussés deux fois quoique trois fois moins nombreux, il a fallu lui aider la troisième fois.

— Vous êtes de braves enfants, reprit le commandant. Allons, ce n'est pas votre faute. Il faut enclouer les pièces. »

Pendant que le sergent d'artillerie exécute cet ordre, d'Alméras réfléchit : « Mon commandant, tout est sauvé, si vous voulez.

— Sans doute je le veux, parlez.

— Nous jetons les canons hors de leurs affûts. Alors nous sortons facilement les affûts, nous les emmenons avec les chevaux.

— Et bien... et les canons ?

— Impossible à l'ennemi de s'en servir ni même de les enlever, et, cette nuit ou demain, nous venons avec des roues de rechange. »

Le commandant approuve, et le lendemain les pièces furent retrouvées et emmenées.

Le commandant renvoie mon capitaine à son premier poste. Je reçois l'ordre de former une ligne de tirailleurs dans l'intérieur de l'île. L'affût démonté est chargé sur l'autre et part aussi vivement que le permet le chemin. D'Alméras reste à ma droite jusqu'à ce qu'il soit relevé par une autre compagnie envoyée par le comman-

dant. Puis, il va rejoindre la sienne à la gauche de M. Menuisier.

Nous restons dans cette position près d'une heure. De temps en temps quelques tirailleurs russes se montraient sur la digue et nous tiraient quelques coups de fusil auxquels nous ne répondions pas, le commandant nous ayant prescrit de garder la défensive et de ne répondre qu'à une attaque sérieuse. Les Russes, encouragés par cette attitude pleine de douceur, descendent dans l'intérieur de l'île et nous forcent à nous embusquer derrière les arbres. Nous en étions là, lorsque le général me fait appeler. C'était le général dont j'ai parlé dans la nuit du 31 décembre.

« Qu'y a-t-il de nouveau, demande-t-il en m'abordant ? »

— Rien, mon général, si ce n'est l'évacuation de la redoute par l'ordre du commandant.

— Oui je sais... comment... c'est toi avec qui j'ai causé il y a 15 jours ? Quel âge as-tu ?

— 20 ans, mon général.

— C'est l'âge de mon fils. (En disant cela, le général me prend le bras, comme l'autre fois, et se met à marcher en avant). Mais tu es lieutenant de voltigeurs, toi, et lui n'est encore que sergent.

— Mon général, c'est que je sors de l'Ecole militaire.

— Ah ! tu as raison. J'ai eu tort de ne pas l'y envoyer... bast, il faudra bien qu'il fasse son chemin tout de même. »

(A suivre).



## SOUVENIRS DE MON BATAILLON

NOTES D'UN CAPORAL AUX VOLONTAIRES DE L'OUEST

### LA PRISE DU MANS

(SUITE)<sup>1</sup>

A tout seigneur, tout honneur. Ils commencèrent par le trousseau du caporal Bridel. Celui-ci ne possédait plus qu'une seule chemise, la chemise de flanelle qu'il portait sur son dos depuis qu'il s'était servi de sa chemise de rechange, qui était en toile, pour panser les brûlures de deux de ses hommes à Marchenoir. Il Fôta et la trempa dans la marmite.

Puis, novices et sans expérience, nos blanchisseuses d'occasion mirent dans le récipient, dûment rempli d'eau, plusieurs belles poignées de cendres, et brassèrent le tout avec un piquet de tente. Or, il paraît que les blanchisseuses de profession opèrent tout autrement, et prennent soin de mettre la décoction de cendres à part dans un petit cataplasme.

Comme conséquence du mélange insolite auquel s'étaient livrés nos camarades, lorsque leur préparation eut mijoté près du feu pendant une bonne petite demi-heure, il se forma dans la marmite une manière de mastic mal délayé, dont s'imprégna par plaques la laine de la chemise de Bridel.

L'un des neveux du capitaine, envié possesseur d'un morceau de

<sup>1</sup> Voir la livraison de mai 1895.

savon, se chargea du lavage à l'abreuvoir, mais il ne parvint pas, malgré tous ses efforts à désincruster totalement le vêtement intime dans l'eau glacée de la mare. Tant bien que mal, il s'en tira pourtant, mais la 6<sup>e</sup> escouade n'était pas encore au bout de ses peines.

Restait en effet à opérer le séchage et les braves garçons étaient dans un fameux embarras, car il y avait au moins 12° au-dessous de zéro.

S'ils présentaient au foyer le corps de la chemise, la queue gelait en deux minutes ; s'ils changeaient de côté, pour faire dégeler le bas, c'était au tour des manches de devenir raides comme un morceau de bois.

Les escouades voisines s'étaient peu à peu rapprochées et s'intéressaient à l'opération, non sans échanger quelques brocards aux dépens de la belle 6<sup>e</sup> et de son chef. Bridel, à bout de patience, prit alors le parti de remettre sa chemise sur son torse, telle quelle, tout humide et à moitié gelée.

Nous étions tellement endurcis et habitués à la misère, qu'il n'en fut même pas indisposé.

#### IV

Le service étant à peu près nul, les tours de garde ou de corvée étaient assez espacés et les exercices n'avaient lieu que de temps à autre. Aussi obtenait-on facilement la permission d'aller au Mans, où l'on se rendait par un sentier au beau milieu duquel gisait un cheval mort. Les allants et venants, en contournant cette charogne, avaient tracé un nouveau sentier tout autour, mais il ne vint à personne l'idée de l'enlever. Signe des temps.

Le soir, on se visitait dans les fermes et les maisons d'alentour.

On s'invitait à dîner de l'une à l'autre.

J'allai une fois, avec des Courtis, je crois, participer à un souper dont le rôti était une oie. Je ne me rappelle plus quels étaient les nababs qui avaient réussi à se procurer à prix d'or cette mirifique volaille. On l'avait suspendue au-dessus du feu par une ficelle, dans une cheminée à auvent.

Chacun à tour de rôle, d'un geste de fileuse, imprimait un mouvement de rotation à la ficelle, et arrosait le rôti avec une

coquille Saint-Jacques liée au bout d'une baguette en guise de cuiller. Pendant que l'oie se dorait à souhait, on chantait des chœurs.

Le refrain de l'un d'eux est demeuré gravé dans ma mémoire, à cause, sans doute, de l'originalité de ses rimes, qui étaient plutôt pauvres :

*Y a pas d'pareil à nous autres  
Pour faire la soupe à l'oignon ;  
Ho la la ! J'ai perdu mon âne ,  
Ho la la ! et ma femme aussi !*

Une autre fois, je fus invité avec Cyrille des Grottes et René de Cacqueray, à diner non loin de là, par notre parent le colonel de Lautrec, qui commandait les mobiles de la Loire-Inférieure. Il nous reçut fort bien.

Ses autres convives étaient son frère, commandant dans le même corps, son fils, jeune sous-officier décoré de la médaille militaire et son aumônier, l'abbé de Sayrot.

Pour le retour, il nous donna le mot, qui était : Tours et Trochu.

A chaque coin de champ, nous étions arrêtés par une sentinelle à laquelle il fallait montrer patte blanche. Nous étions bien gardés.

.....  
Nous recevions aussi dans notre ferme, et lorsque vint notre tour à des Courtis et à moi, nous fîmes l'emplette de deux poulets. Mais, nous avions eu l'imprudence d'acheter notre viande sur pied. La fermière, le marché conclu et l'argent empoché, nous tourna le dos. Notre rôti en perspective se hâta d'en faire autant et ne consentit jamais à se laisser prendre. Quelle émotion dans la basse-cour ! Il fallut tuer les deux poulets à coups de revolver !

## V

Parfois, presque toute la compagnie se réunissait dans la grande salle du bas et l'on jouait aux jeux innocents. On était divisé en deux camps, dont l'un mimait un métier, par exemple celui de boulanger, forgeron, etc., que l'autre camp cherchait à deviner.

Les officiers ne dédaignaient pas de se mêler à nos jeux. Je vois d'ici un lieutenant, accroupi sur une table, tirant l'âne avec animation, dans une imitation d'un atelier de cordonnier.

Cette familiarité n'engendrait d'ailleurs jamais aucun abus, et le respect dû au grade était encore plus observé s'il était possible, lorsque ceux qui en étaient revêtus consentaient à le mettre ainsi de côté avec une bonhomie charmante.

C'est dans ces réunions que j'ai compris la véritable égalité.

## VI

Certain soir, j'entrai en passant dans une mesure.

Cinq ou six Volontaires assis sur des sièges primitifs, bancs ou tabourets de paille, autour de la seule et unique pièce du logis, procédaient à la confection d'un brûlot.

On me fit place au feu et à la chaudière.

Pendant que le rhum mijotait dans une vieille petite cafetière, un méridional à la voix chaude et sympathique déclamaient Namouna, que j'entendais pour la première fois.

Les détails de cette soirée ont laissé une profonde impression dans ma mémoire. Je revois encore, en fermant les yeux, les murs blanchis à la chaux, le plafond aux solives enfumées, le plancher en terre battue de la petite chambre ; puis, dans des poses de repos, mes camarades éclairés par la lueur tremblotante d'une chaudière et d'un feu de tourbe, attentifs à leur cuisine, pendant que se déroulait la suave musique des voluptueux alexandrins :

*Le sofa sur lequel Hassan était couché  
Était dans son espèce une admirable chose.  
Il était de peau d'ours, — mais il en était bien léché :  
Moelleux comme une chaille, et frais comme une rose....*

## VII

Le lendemain de notre arrivée à Sargé, le caporal Bridel était de planton chez le général Jaurès,

Miné par la fièvre de fatigue, affaissé sur son siège, il était en train de s'apitoyer sur son propre sort, en examinant ses souliers qui n'avaient plus de semelles, ses bas dont il ne restait que des lambeaux, les loques de sa chemise et les trous de son uniforme, quand un infirmier du XXI<sup>e</sup> corps s'approcha de lui.

« Camarade, lui demanda-t-il après s'être assuré qu'il faisait bien partie des Volontaires de l'Ouest, connaissez-vous le nom inscrit sur cette carte ? »

Et il lui montra une carte de visite qu'il tira de son calepin. Ce nom était celui de Jacques de Bouillé, que Bridel ne connaissait pas.

Après la charge de Loigny, Jacques de Bouillé avait disparu ; on l'avait vu tomber, mais personne ne savait ce qu'il était devenu. Sa famille, par la suite, fit faire des recherches qui n'aboutirent pas. Peut-être, si ce renseignement eût été connu d'elle aussitôt après la guerre, eût-elle réussi à retrouver cet infirmier du XXI<sup>e</sup> corps, qui avait soigné notre camarade pendant quarante-huit heures après la bataille, et assisté à ses derniers moments.

Tout ce que Bridel se rappelait en me racontant dernièrement ces intéressants détails, c'est que la carte de visite qui lui a été montrée était couverte au recto et au verso de caractères au crayon qu'il n'eut même pas la curiosité de lire, tant était grand son état de prostration.

## VIII.

Le 6 janvier, les avant-postes de la 2<sup>e</sup> armée furent inquiétés par les Prussiens, qui s'avancèrent par Nogent-le-Rotrou et la Chartre-sur-le-Loir, jusqu'à Connerré et Thorigné qu'ils attaquèrent le 9 janvier.

• Juin 1894.

Le 10 janvier, nous quittâmes nos cantonnements de Sargé avec le général Jaurès, qui avait dans son escorte un peloton d'éclaireurs.

Le 1<sup>er</sup> bataillon nous attendait à Yvré-l'Évêque, où il devait se joindre à nous ; mais le général Gougard le demanda au général Jaurès, qui l'attacha provisoirement à la 4<sup>e</sup> division du XXI<sup>e</sup> corps, alors que nous restions dans la réserve.

Nous allâmes avec Jaurès à Montfort, où nous prîmes position à la gauche.

Le soir, nous bivouaquâmes à Sainte-Corneille, où nous arrivâmes vers onze heures.

## IX.

Montfort ! je ne puis entendre prononcer ce nom sans penser à l'une des plus terribles nuits de cette triste guerre, nuit que nous passâmes dans un bois de sapins, près de cette ville.

Ma mère m'a souvent raconté depuis qu'elle s'était réveillée plusieurs fois au milieu de la nuit, pendant le cours de la campagne, en s'entendant appeler distinctement par moi. Chaque fois, elle me croyait mort.

Il est certain que, de mon côté, ma pensée se reportait souvent vers elle, la nuit surtout, dans les moments où j'avais le plus à souffrir. La nuit passée dans le bois de sapins, près de Montfort, devait être une de ces nuits-là.

Arrivés au bivouac à la chute du jour, nous avions profité des dernières lueurs du crépuscule pour abattre une provision de petits pieds de sapin, et nous en avions fait des feux sur lesquels avait cuit notre riz, seule nourriture qui nous eût été distribuée, sans lait, bien entendu, sans sucre, et même sans sel.

Nous étions une quinzaine, accroupis autour du même feu. La neige ne cessait pas de tomber. Le vent glacial qui soufflait en tempête rabattait sur nous l'épaisse fumée du bois de sapin vert, dont nous étions aveuglés, et qui nous faisait pleurer bon gré mal gré.

Si nous cherchions à éviter la fumée en nous éloignant du foyer,

la bise nous pénétrait jusqu'à la peau, alors que du côté opposé au feu, le vent la changeait en verglas.

Au-dessus de nous, les branches des sapins sur lesquelles la neige s'entassait sans discontinuer, pliaient sous le faix, et en laissaient glisser les amas qui nous tombaient tout d'un coup sur la tête. Il fallait alors, pour s'en débarrasser, se secouer comme un caniche qui sort de l'eau.

Aucun de nous ne put dormir, mais nous étions tristes et nous parlions peu.

Qu'elle fut longue, cette nuit, de cinq heures du soir à sept heures du matin, cette nuit de quatorze heures ! que de souffrances !

Les pieds surtout nous faisaient mal. Auprès du feu, le cuir de nos souliers se pénétrait de neige fondue ; il devenait humide et mou. Dix minutes après, il durcissait et se glaçait sous les flocons rabattus par le vent.

Ceux qui n'ont pas eu ces misères à supporter ne sauraient s'en faire une idée.

(A suivre).

Marquis Des S\*\*\*.



POÉSIE FRANÇAISE

SONNET

LES DEUX LÉPREUX

Voûtés, les traits hideux, et les pas chancelants,  
Les deux lépreux longeaient les taillis de viornes.  
Côte à côte, ils allaient silencieux et mornes,  
Rafraîchir à l'air pur du soir leurs fronts brûlants.

Ils égrenaient dans leur martyre les jours lents,  
Incurables rêveurs des horizons sans bornes,  
Intrépides dompteurs d'idéales licornes,  
Lui poète, elle femme aux yeux étincelants.

Car elle avait gardé de sa beauté première  
Le reflet de son âme en ses yeux de lumière :  
Et lui, ne voyait que ce phare en sa nuit !

Cependant que vers eux perçant les sombres voiles,  
Descendaient les regards étonnés des étoiles,  
Elle, disait les vers du poète maudit.

JEAN KERIVEL



## RABUTINS

Parmi tes bons crus, ô mon terroir, sève du cep ou sang de tes fils, lequel a plus de couleur, de corps, de bouquet que le sang chaud des Rabutins !!

Poète et courtisan, soldat et gentilhomme, le spirituel cousin de Madame de Sévigné s'avance toutes plumes au vent. Brisons, si vous y tenez, celle qui fixant le type du roman à clef, tente de surprendre dans le cœur de la marquise un battement qui ne soit ni maternel, ni amical, et calomnie toutes les femmes pour se venger d'une seule. Mais croisons sur l'épée du connétable, qu'il n'eut jamais et mérita peut-être, la plume dont il se sert si philosophiquement, si noblement parfois, pour narguer l'exil, la disgrâce et défier l'oubli.

Quant à son indulgente correspondante, qui lui dénierait le privilège unique de rajeunir, en vieillissant et, toujours intéressante, neuve, imprévue, de rester historique en devenant contemporaine ? De son sexe jusqu'au bout de sa plume, ne devant rien à l'homme dont elle repousse l'amour, pour lui offrir une amitié dévouée, éloquente, passionnée, même, elle sera toujours vivante, vibrante, moderne, car elle en appellera toujours à l'esprit de toutes les femmes et au cœur de toutes les mères.

Puis quand ce beau sang se pédantisera et se refroidira chez Madame de Grignan, philosophe et ambitieuse ; pâlera et se provincialisera, chez Madame de Simiane, qui, péché énorme ! détruit nombre de lettres de son illustre aïeule pour satisfaire des rancunes locales, les dernières gouttes féminines de ce fluide subtil — car en Rabutin il n'y a pas de loi salique, — auront encore leur couleur et leur arôme !

Cresse OLGA.

## NOTICES ET COMPTES RENDUS

NOUVELLE REVUE RÉTROSPECTIVE. — 1<sup>er</sup> semestre (juillet-décembre 1895). — Paris 1895.

L'ancienne *Revue rétrospective* de Taschereau dura cinq ans (1833 à 1838). Celle que M. Paul Cottin a fondée, sous le même titre, en 1884, accomplissait, le 1<sup>er</sup> juin 1894, sa dixième année et arrivait à son vingtième tome. Notre confrère entreprend, sous le titre de *Nouvelle Revue rétrospective*, une seconde série qui ne modifie ni le format ni l'esprit de son excellent recueil. Les *Mémoires* du maréchal duc de Croix Solre, (ou plutôt des extraits de ces intéressants *Mémoires* militaires conservés à la Bibliothèque de l'Institut), les *Lettres* de Charles de Constant, l'oncle de Benjamin, aussi précieuses pour le Paris de 1796 que le sont, pour le Paris de 1790, les *Souvenirs de voyage* du célèbre Kotzebue, des documents variés sur le séjour de Napoléon à l'île d'Elbe remplissent la plus grande partie de l'élégant volume, faisant honneur au goût éclairé de M. Cottin et de ses collaborateurs O. DE G.

ECHAPPÉES SUR L'HORIZON, manifeste féminin par M<sup>lle</sup> Pauline de Grandpré. — Paris, Chamuel, 1895.

Dans un but de saine propagande et en souvenir des *Noces d'argent* de l'œuvre pieuse et utile des *Libérées de Saint-Lazare*, qu'elle a fondée et qu'elle dirige, M<sup>lle</sup> Pauline de Grandpré publie un petit recueil plein de vertueux enseignements. La charité que préconise avec vaillance M<sup>lle</sup> de Grandpré est celle de Saint-Vincent-de-Paul et la chrétienne apparaît toujours sous la femme qui connaît et soulage les plus cruelles infortunes de ce monde. M<sup>lle</sup> de Grandpré entremêle ses réflexions philosophiques et philanthropiques d'anecdotes contées avec une honnête gaieté ; c'est le parfum du bouquet.

O. DE G.

## POÈMES DES SOIRS, par Léon L. Berthaut. — 1895.

Il faut louer le généreux effort de M. Léon Berthaut. Les romans, les poésies, les articles de journaux se succèdent sous sa plume infatigable ; un volume chez lui, comme on dit vulgairement, n'en attend pas un autre.

Les *Poèmes des soirs* ne sont pas plus une œuvre de maturité que les *Feuilles d'automne* — j'entends une œuvre de maturité de l'âge, car M. Berthaut est fort jeune, il paraît aimer la lutte et la vie, son talent n'a rien de crépusculaire.

Ces *Poèmes* sont fort variés ; ils disent l'amour et la famille, l'histoire du passé et la chronique du présent. S'inspirant avec réserve de Lamartine, de Victor Hugo, de Coppée, voire de Richépin, ils s'intitulent tour à tour : *l'Éternelle chanson* et *Fleurs de l'ombre*, les *Humbles* et *Méditations*. Une constante élévation de la pensée les soutient, un louable souci de la forme les affine.

M. Berthaut chante avec la même pureté d'inspiration la patrie et la mer, Jeanne d'Arc ou les sauveteurs du dernier canot ; il s'indigne des mensonges de M. de Bismarck ou s'attendrit sur la mort de deux petits ramoneurs : le *premier Paris* ou même le lait divers lui fournissent de la matière poétique. Je l'aime mieux quand, délaissant l'actualité, il reste à son foyer, il nous parle des siens.

## AU PREMIER NE

O mon cher tout petit, notre orgueil, notre vie,  
Toi qu'aux banquets joyeux la nature convie,  
Toi que l'amour attend au détour du chemin,  
Toi qui verras peut-être, un laurier dans la main,  
L'ardente gloire ouvrir l'infini sur ton rêve,  
Toi qui seras un homme, enfant, la vie est brève !...  
Pardonne ce mot grave à ta pure gaieté,....  
Ainsi donc, souviens-toi que tout est vanité,  
Le vrai bonheur habite au fond de l'âme douce,  
Notre gloire s'accroît de l'ombre qu'on repousse,  
Et la première loi du monde, c'est l'Amour,  
Jésus te le dira mieux qu'un père, à son tour,  
Crois-le — quand sur mon front aura tombé la neige,  
Si Dieu veut que je sois l'aïeul saint qui protège,  
Oh ! fais que je m'en aille à ce Dieu sans émoi,  
Lui laissant à genoux un fils meilleur que moi.

J'ai cité cette pièce non parce qu'elle est une des plus achevées, moins parce qu'elle est une des plus courtes du livre. Les *Poèmes des soirs* de M. Berthaut peuvent être mis dans toutes les mains, je leur souhaite le succès des *Maternelles* de M<sup>me</sup> Hue.

O. DE G.

## LA VENDÉE PATRIOTE (1793-1795), par Ch. L. Chassin, tome IV, Paris, Paul Dupont, 1895.

J'ai rendu compte en détail des précédents volumes de M. Chassin. L'auteur me permettra de glisser plus rapidement sur ce tome IV et dernier de sa *Vendée patriote*, qui va des terribles applications de la loi des suspects (septembre 1793) à l'amnistie du 12 frimaire an III. Tout aussi documenté que les autres, ce tome renferme un moins grand nombre de faits politiques ou militaires intéressants. M. Chassin ne tente pas précisément de réhabiliter Carrier, mais il déverse sur les sinistres drôles qui composaient l'entourage du proconsul une part des responsabilités encourues par celui-ci. De même, s'il ne peut taire les exactions des colonnes infernales de Turreau, il s'étend avec quelque complaisance sur les représailles des Chouans. Tristes temps et où l'on comprend que l'historien se plaise à faire ressortir les figures guerrières de Canclaux ou d'Alexandre Dumas, « le vaillant et très intelligent mulâtre » père du grand romancier ! J'ai dit le bien que je pense de la méthode historique, si consciencieuse, de M. Chassin. Malgré de trop évidentes préférences, la *Vendée patriote*, que l'auteur a eu la patiente énergie de conduire à son terme, est une œuvre de bonne foi.

O. DE G.

ÂMES MODERNES, par Henry Bordeaux, Paris, Perrin et C<sup>ie</sup>, 1895.

Le livre de M. H. Bordeaux réhabilite la critique discréditée par tant de plumitifs contemporains. Il témoigne, dans l'étude originale de quelques célèbres écrivains, de rares facultés d'observation. Sans être absolument ce qu'Emerson appelle des représentants de l'humanité, les six types choisis par M. Bordeaux résumant et synthétisent la littérature de la seconde moitié de ce siècle. « Ibsen est, comme Shakspeare, un poète de la vérité ». Chez Pierre Loti, nous apprécions « l'inouïe profondeur de la sensibilité ». Les *Trophées* de José-Maria de Hérédia donnent « une impression de joie sereine ». M. Jules Lemaitre montre çà et là le mal du scepticisme et du dilettantisme dont il est atteint. « Tout l'œuvre de



M. Edouard Rod est pénétré de la contemplation des mystères de la vie. Villiers de l'Isle Adam enfin, notre Villiers, a mis toute son âme éprise de magnificence dans les derniers mots qu'il ait écrits : « *Ce qui est, c'est croire.* »

J'ai cherché à emprunter à M. Henry Bordeaux une formule qui définisse chacun des éminents écrivains, sujets de ses études. Mais il faut aller chercher dans son livre l'analyse subtile et émue de ces « âmes modernes ». La profondeur d'esprit de Taine s'allie, chez l'auteur, à la noblesse constante des pensées et, en lisant ce qui suit, la belle allure de la période ne fera pas seule songer à Bossuet. « La Religion dit aux hommes que la Foi est le grand soutien de l'existence et si les rêves venus des lumières humaines, comme ces vapeurs qui montent des cierges, ont obscurci le ciel à tel point qu'on ne l'aperçoit plus, si les métaphysiques édifiées par les hommes de bonne foi et de bonne volonté, par tous ceux qui ont exprimé leurs pensées et résumé leurs hypothèses, forment comme un nuage entre la vérité et nous-mêmes, du moins, derrière tous ces nuages et derrière tous ces rêves, on pressent la splendeur de ce ciel voilé, et l'âme rafraîchie par un souffle venu d'en haut, s'élève au-dessus des matérialistes dérisoires, souffre de l'éternel désir d'ascension qui la tourmente et lui murmure le nom de Dieu... » Voilà, ou je me trompe bien, du meilleur esprit nouveau.

O. DE GOURCEFF.

AU HASARD DE LA PENSÉE, par Clair Tisseur. — LYON, 1895.

C'est toujours un fin régal qu'un nouveau volume de M. Clair Tisseur et ce Lyonnais, fier de sa nationalité autant qu'un Breton, est un de nos écrivains les plus parisiens, — au sens attique de ce mot. Mon Dieu oui, Athènes et Paris vous revendiquent, poète de *Paucis Paucis*, grammairien des *Modestes observations sur l'art de versifier*, moraliste d'*Au hasard de la pensée*.

Ce dernier recueil est divisé en six parties ou chapitres : A propos de morale et de mœurs — A propos de littérature — A propos d'art — A propos de philosophie — A propos de politique — A propos de rien. Auxquels de ces propos donner la préférence ? Lisez les uns, vous lirez les autres, et je gage que vous irez jusqu'au bout du livre, sans vous apercevoir du chemin parcouru. M. Clair Tisseur à une façon très personnelle de railler les abus ou les ridicules de son temps et de trouver que tout n'est pas pour le mieux dans le meilleur des mondes. Je gage que,

si Montaigne revenait, il penserait et écrirait comme ceci : « Les *élégances de la vie*, selon le terme employé par MM. Bourget, de Maupassant, France, Lemaitre, sont une des choses qui ont le plus le don d'agacer. Ces raffinements sentent une société qui se pourrit. Jamais un Grec n'eût eu l'idée de cette expression, pas même Alcibiade qui, après tout, avait en vue la beauté, non ce que ces messieurs désignent sous le nom d'*élégances*. La misère cruelle fait un si odieux contraste avec ces dégustations quintessenciées des plaisirs, que l'on ne comprend pas que tout le monde ne recherche pas la vie simple, ne fût-ce que par pudeur. Ce ne sont plus les élégances, ce sont les insolences de la vie. » J'extrais ce passage du chapitre des mœurs. Les lettres et les arts, la philosophie et la politique me fourniraient d'aussi piquantes citations. M. Tisseur aime tant les Grecs, que je ferais volontiers de lui le huitième sage.

O. DE GOURCEFF.

DERNIERS POÈMES, de Leconte de Lisle. — Paris, ALPH. LEMERRE, 1895.

MM. José-Maria de Hérédia et le vicomte de Guerne avaient été chargés par Leconte de Lisle de la publication de ses œuvres posthumes. Ils viennent de s'acquitter de leur mandat. Le présent volume, le quatrième de cette belle édition in-8° qui comprend déjà les *Poèmes antiques*, les *Poèmes barbares* et les *Poèmes tragiques*, renferme l'*Apollonide*, un beau drame écrit dans l'intimité du théâtre grec, des morceaux de prose et presque tous les derniers vers du grand poète. A côté de ces poèmes (dont plusieurs : *La Paix des Dieux*, *la Mort du moine*, les *Raisons du Saint-Père*, *le dernier des Maourys*, ont la splendeur orientale ou le frisson sacré du Moyen âge), les éditeurs ont eu la bonne pensée d'insérer la *Passion* que Leconte de Lisle composa, disent-ils, « pour accompagner les quatorze tableaux d'un chemin de croix. » Ils se trompent seulement en affirmant que ce poème orthodoxe, d'une rare beauté, parut pour la première fois dans l'édition des *Poésies complètes de Poulet-Malassis* (1858). Dès l'année précédente, la *Passion* avait été publiée dans les *Poèmes et Poésies* (Paris, Taride, 1857). Cette édition presque introuvable, qui donnerait lieu à toute une étude critique, a échappé aux recherches de MM. de Hérédia et de Guerne.

En publiant les préfaces des anciennes éditions, quelques notices littéraires oubliées, le discours académique sur Victor Hugo, les éditeurs ont montré un Leconte de Lisle moins dédaigneux qu'on ne l'eût cru

de la prose et de ses contemporains. Ils n'ont pas ajouté à son bagage deux médiocres opuscules : l'*Histoire du christianisme* et le *Catéchisme populaire républicain*. Aucun des admirateurs, et surtout des admirateurs bretons du grand poète, ne leur en voudra de cette exclusion.

O. DE GOERCEFF.

CHANTEGROLLE, par André Godard. — Paris, Calmann Lévy.

Aucune époque de notre histoire ne surpasse en intérêt les dernières années du XVIII<sup>e</sup> siècle. Avec une rapidité qui donne le vertige, les événements, les catastrophes se précipitent et une société nouvelle s'élève sur les ruines de l'ancienne société. De 1789 à 1795, les Français ont vécu d'une vie plus intense que pendant un siècle de monarchie constitutionnelle ou de parlementarisme régulier.

Mais, sur aucun point du pays, la lutte du passé et du présent ne prit d'aussi terribles, d'aussi grandioses proportions que dans nos provinces de l'Ouest. La résistance au pouvoir absolu et à la tyrannie jacobine amena cette formidable insurrection vendéenne dont les frères de Goncourt ont dit : « Quelle épopée ! C'est à la fois l'*Iliade* et le *Dernier des Mohicans*, là-dedans les derniers héros ! »

M. André Godard cite cette phrase dans la préface de son roman de *Chantegrolle*, une préface qui montre sur quelles bases sérieuses, avec quel souci de la vérité historique a été écrit le livre. *Chantegrolle*, qui s'arrête au seuil de la grande guerre, est le premier de quatre ou cinq romans où l'auteur a entrepris de raconter les phases de la lutte, d'étudier de très près les entités sublimes combattant *pro aris et focis*. Les titres, les plans de ces romans, nous sont donnés et nous attirent. Puisqu'on se mêle de nous montrer l'*âme russe* ou l'*âme norvégienne*, pourquoi ne tiendrions nous pas à connaître l'*âme angevine* d'alors ? Par un effort de travail et de sympathie, M. André Godard se l'est comme assimilée ; il creuse plus encore qu'il ne décrit, et mérite ainsi d'être appelé moins le Walter Scott, que le Barbey d'Aurevilly des Mauges.

Je juge M. André Godard autant sur ce qu'il nous promet que sur ce qu'il nous donne déjà ; je le trouve à la hauteur d'une tâche qui séduit, après les historiens, les hommes d'imagination sérieuse et de passion réfléchie. Que faut-il au roman, au théâtre ? Des situations, des caractères. Les guerres de Vendée, fécondes en actes héroïques, peuvent inspirer merveilleusement la littérature, maintenant qu'une pillé profonde pour les frères ennemis a remplacé toutes les haines.

Il y a autre chose dans *Chantegrolle*, il y a la peinture très fine d'un monde qui se parait, à son déclin, de toutes les élégances — comme le soleil qui darde, à la chute du jour, ses plus brillants rayons. Ces élégances n'ont pas la frivolité voluptueuse de Versailles ou du Palais Royal ; leur parfum de bonne compagnie est fort délicat à respirer et je ne sais pas de plus gracieuse mise en scène que celle du *Menuet bleu*, dansé par le vicomte Georges et sa cousine Amélie, Suzanne et son ami Jacques. C'est un Fragonard, que les infortunes des quatre personnages voient bientôt de mélancolie.

Amélie de Cléré, fille d'un petit gentilhomme des Mauges, préfère au vicomte Georges de Lanloup son cousin, le haut et puissant seigneur de Chantegrolle, le marquis de Guéranges. Elle est vite punie de son rêve ambitieux et son mariage tourne fort mal, car le marquis ne tarde pas à lui donner deux rivales, la politique et une intrigante. Dédaignée et maltraitée, la jeune femme songe à s'enfuir du château, sa prison : mais son projet d'évasion avec Georges ayant été découvert, elle sent se resserrer autour d'elle une surveillance qui ressemble à la torture et ne doit son salut qu'à la façon adroite dont Georges utilise la prise de la Bastille. Elle est délivrée, passe trois ans cachée dans une abbaye voisine, retombe au pouvoir de son mari, mais s'en affranchit bientôt et pour toujours — car Guéranges, devenu procureur général syndic du département, tombe sous la balle du féroce braconnier Loup-Garou. Georges et Amélie sont des chefs désignés pour l'insurrection qui gronde : nous les retrouverons, sans doute, dans le prochain roman de M. Godard.

L'intrigue en vaut une autre. Ce qui nous a intéressé dans *Chantegrolle*, avec le paysage d'une poétique sincérité, c'est l'étude des gestes et des types de ces paysans qui allaient faire reculer le Mayençais de Kléber. Voulez-vous les connaître ? Les voici, qui reviennent de la foire de Vihiers et s'assemblent, comme au temps des druides, sous un gros chêne, aujourd'hui protecteur de leurs prêtres menacés.

« Par les chemins défoncés, par les larges routes vallonnées et herbeuses, de grêles charrettes avaient amené, quelques-unes de vingt lieues, des marchands et des rouliers du pays de Retz et jusqu'à des huttiers blonds du Marais. Comme aux jours lointains des assemblées de la Gaule, se coudoyaient, sans se confondre, tous ces hommes de l'Ouest, de races très différentes. Et l'on eût suivi l'histoire des invasions étrangères dans les yeux noirs et orientaux des Olonnaises, ou sur les mentons accentués, les joues sanguines des riverains de la Loire aux galbes latins. Mais, en plus grand nombre, bilieux et nerveux, mâtinés

« d'austérité bretonne et de douceur angevine, les métayers, les marchands de bestiaux du Bocage et des Mauges promenaient par la foule « la gravité méflante de leurs grosses têtes ou de leurs longs profils « anguleux et pâles... » Voilà les hommes, observés par un fidèle compatriote et un écrivain de race; M. André Godard nous les montrera à l'œuvre.

OLIVIER DE GOURCUFF.

MARIE, MÈRE DE JÉSUS, histoire, réflexions et prières par le R. P. Libercier. — Compositions par Andhré des Gachons. Paris, Léon Gruel, éditeur, 1895.

A ceux qui s'arrêtent, ravis, devant les œuvres pleines de foi naïve et de pieuse familiarité des peintres primitifs d'Italie ou des Flandres et que charment aussi les enluminures de nos anciens livres d'heures, nous recommandons cette « Vie de la Vierge ». Le R. P. Libercier, écrivain de grand talent, qui n'eût pas été embarrassé pour nous donner sur ce beau sujet un ouvrage tout personnel, a eu la suprême délicatesse de s'effacer devant les docteurs de l'Église, les saints apologistes de la mère de Jésus, il a voulu que cette guirlande du *Mois de Marie* fût presque exclusivement tressée avec des fleurs du passé. Il s'est borné à relier adroitement des citations bien choisies.

Que dire des gravures qui ne soit au-dessous de leur pittoresque élégance, de leur mystique suavité? Telle bordure emprunte la riche ornementation des manuscrits de la meilleure époque; telle figure de saint tendrement ascétique fait songer à Perugin, le maître de Raphaël. Mais ces harmonieuses aquarelles où rien n'est négligé, où les moindres détails de paysage et d'architecture ont leur prix, permettent surtout — grand honneur pour le jeune artiste! — de rapprocher M. Andhré des Gachons de Fra Angelico de Feisole.

La maison Gruel a renfermé dans un écrin, digne de sa réputation, digne de l'œuvre artistique et littéraire, cet idéal *Mois de Marie*.

O. DE GOURCUFF.



## LES BRETONS AU THÉÂTRE

M. Louis Tiercelin a fait représenter à la Comédie Française, le 6 juin, pour le 289<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Corneille, une petite comédie fort ingénieuse, qui se passe en Bretagne sous la Révolution. L'abbé Le Fur, que son admiration pour notre grand tragique a fait surnommer l'abbé Corneille, change en patriote le volage marquis de Trémeur, qui était sur le point d'émigrer. Et voilà le marquis, enflammé par Corneille, qui court à la frontière. Le miracle cornélien opère sur lui, comme il avait opéré déjà sur les gars de la paroisse. Ecoutez l'abbé, dès le début de la pièce.

Corneille vient de faire un miracle éclatant !  
 Tu les connals, nos gars de Trémeur, pauvres hères  
 Qui ne voient pas plus loin que le bout de leurs terres,  
 Point trop braves et point trop fins, tranchons le mot ;  
 Jobik est un poltron et Jakez est un sot ;  
 Et les autres sont faits de la même farine.  
 Eh bien ! tu les as vus, j'ai mis dans la poitrine  
 De ces hommes un cœur, dans leur tête un cerveau ;  
 Dans chacun d'eux j'ai fait surgir l'homme nouveau ;  
 Ils ont compris ce mot, ce grand mot, la Patrie !  
 Ils ont aimé la France et sans forfanterie,  
 Les voilà tout d'un coup grandis jusqu'à savoir  
 Ce que leur commandaient l'honneur et le devoir.  
 De ces manants d'hier, cœurs lâches, têtes sottes  
 J'ai fait... moi ! non !... Corneille a fait des patriotes.  
 Et quelques vers de lui vont envoyer là-bas  
 Cent hommes de Trémeur qui ne broncheront pas !...

(Frappant sur son livre).

Si de ce livre-là, pour ses fils, chaque mère  
 Faisait son catéchisme et faisait sa grammaire,  
 De ce pauvre pays qu'on prétend abattu  
 Vite on aurait refait la force et la vertu !

Il est difficile de mieux approprier Corneille... au temps présent. Ce petit acte est d'un homme de théâtre accompli, et sous son apparent laisser-aller, la forme elle-même est pleine d'art. Ici nous louerons moins encore M. Tiercelin d'avoir remporté un nouveau succès — avec l'heureuse complicité de l'abbé Corneille rêvé, M. Coquelin cadet — que d'avoir mis Corneille en Bretagne.

O. DE G.



Le Gérant : R. LAFOLYÉ.

Vannes. — Imprimerie LAFOLYÉ, 2, place des Lices.

## TABLE GÉNÉRALE DU VOLUME

ANNÉE 1895. — PREMIER SEMESTRE

### JANVIER

- I. — Baronnie de la Roche-Bernard : *Les seigneurs et la seigneurie de Lourmois au XVII<sup>e</sup> siècle.* — Le vicomte Odon DU HAUTAIS, 5.
- II. — Etudes littéraires bretonnes : *La comtesse de Nantois dite la Muse bretonne* (suite). — J. TRÉVÉDY, ancien président du tribunal de Quimper, vice-président de la Société archéologique du Finistère, 16.
- III. — *Chansons populaires de Haute-Bretagne.* — ARTHUR DE LA BORDENNE, de l'Institut, 32.
- IV. — *Les audloires et les prisons en Bretagne au siècle dernier*, par les docteurs ARMAND CORRE et PAUL AUBRY, 47.
- V. — POÉSIES FRANÇAISES : *Le château de Cludon en Plougouver* (Côtes-du-Nord), par LOUIS BONNEAU ; *Devant une fosse*, par Jos PARKER, 57-60.
- VI. — POÉSIE BRETONNE : *Le pardon de Notre-Dame de Clérin*, par le BARDE DU MENEZ-BRË, 51.
- VII. — NOTICES ET COMPTES RENDUS : *Les anciennes corporations bretonnes* (les peffuquiers, barbiers, baigneurs, étuvistes), par le Dr A. CORRE S. L. N. D. ; *Les cent trente-deux Nantais*, par Alfred Lallié ; *La commission militaire de Fontenay et ses victimes*, par René Vallette ; *Les saints de la Bretagne*, du R. P. Albert le Grand (Introduction de Ch. Le Goffic) ; *Le mouvement syndical agricole en France et dans les départements bretons*, par Henri Tortelier ; *Promenade archéologique, causerie faite par M. J. Buléon devant l'Association bretonne, à Vannes, en 1892* ; *La poésie bretonne au XIX<sup>e</sup> siècle*, par Joseph Rousse ; *La Bretagne et les Bretons au Théâtre.* — O. DE GOUBOUFF, 76, 80.

## FÉVRIER.

- I. — Etudes littéraires bretonnes : *La comtesse de Nantois dite la Muse bretonne* (suite et fin). — J. TRÉVÉDY, ancien président du tribunal de Quimper, vice-président de la Société archéologique du Finistère, 81.
- II. — *Esquisse de l'histoire de Pleubihan*, arrondissement de Lannion, canton de Lézardrieux (Côtes-du-Nord), (suite). — L'abbé YVES-MARIE LUCAS, 97.
- III. — *Chansons populaires de Haute-Bretagne* (suite). — ARTHUR DE LA BORDERIE, de l'Institut, 112.
- IV. — *Mémoires d'un Nantais* (suite), 128.
- V. — *Souvenirs de mon bataillon*, notes d'un caporal aux volontaires de l'Ouest. — MARQUIS DES S<sup>\*\*\*</sup>, 137.
- VI. — NOTICES ET COMPTES RENDUS : *La poésie bretonne au XIX<sup>e</sup> siècle*, par M. Joseph Rousse ; *Le vatican, les papes et la civilisation*, par MM. Georges Goyau, André Peraté, Paul Fabre ; *Les travaux publics et les mines dans les traditions et superstitions de tous les pays*, par Paul Sébillot ; *Domaine de Fée*, par Gustave Kahn ; *Les dictionnaires départementaux* : Dictionnaire biographique de Maine-et-Loire. O. DE GOURCUFF. — *La Nouvelle Revue Européenne*, *l'Echo de Paris*, *La Société des Bretons de Paris*, 146-156.
- VII. — *Sixième exposition des Amis des Arts*. Osterlied, Maxence du Puigaudeau. — A. N. GABORIAU, 157.

## MARS

- I. — Histoire ecclésiastique de Bretagne : *Airard et Quiriac, évêques de Nantes (1050-1079)*, étude sur les actes de leurs pontificats. — RENÉ BLANCHARD, lauréat de l'Institut, 161.
- II. — *Les grandes seigneuries de Haute-Bretagne comprises dans le territoire du département d'Ille-et-Vilaine* (suite). — L'abbé GUILLOTIN DE CORSON, chanoine honoraire, 181.

- III. — *Les premières années de la duchesse de Berry* (suite). — L. CHERUBINI, 188.
- IV. — Baronnies de la Roche-Bernard : *Les seigneurs et la seigneurie de Lourmois au XVII<sup>e</sup> siècle*. — Le vicomte ODON DU HAUTAIS, 193.
- V. — *Mémoires d'un Nantais* (suite), 211.
- VI. — POÉSIE FRANÇAISE : *Chevaliers*. — HENRI HERRY, 221.
- VII. — *Souvenirs de mon bataillon*, notes d'un caporal aux volontaires de l'Ouest. — MARQUIS DES S<sup>\*\*\*</sup>, 222.
- VIII. — NOTICES ET COMPTES RENDUS : *Le devoir suprême*, par Daniel de Venancourt ; *Les Cent-Jours à Ancenis*, par Em. Maillard ; Brochures nantaises ; *Elrennes Nivernaises* (1895), par Achille Millien. O. DE GOURCUFF. — *Sur la Route*, par Olivier de Gourcuff. — JOSEPH ROUSSE. *Histoire de Bretagne*, par Arthur de la Borderie, membre de l'Institut : mode de publication. *Nécrologie* : MM. Luzel et de la Sicotière, 234-240.

## AVRIL

- I. — Histoire ecclésiastique de Bretagne : *Airard et Quiriac, évêques de Nantes (1050-1079)*, étude sur les actes de leurs pontificats (suite). — RENÉ BLANCHARD, lauréat de l'Institut, 241.
- II. — *Le Panthéon breton*. — ARTHUR DE LA BORDERIE, membre de l'Institut, 256.
- III. — *Histoire de Pleubihan*, arrondissement de Lannion, canton de Lézardrieux (Côtes-du-Nord) (suite). — L'abbé YVES-MARIE LUCAS, 263.
- IV. — *Les premières années de la duchesse de Berry* (suite). — L. CHERUBINI 278.
- V. — *Souvenirs de mon bataillon*, notes d'un caporal aux volontaires de l'Ouest. Marquis des S<sup>\*\*\*</sup>, 289.
- VI. — POÉSIE BRETONNE : *En est*, ISIDOR EL LABOURER, 299.
- VII. — POÉSIES FRANÇAISES : *Psalmodie*. — SYLVANE ; *Au bal*. — DOMINIQUE CAILLÉ, 310.
- VIII. — Conte du pays de Dol : *Bénédictité*. — FRANÇOIS DUYNES, 312.
- IX. — NOTICES ET COMPTES RENDUS : *Un amiral nantais*, comte du Chaffault de Besné, 1708-1794, par M. S. de la Nicollière-

Teijeiro. JOSEPH ROUSSE. — *Le tombeau de Thomas James dans la cathédrale de Dol*, par Henri de Kerbeuzec. — *Légende de Mi-Août*; *Passé l'amour*, par Ch. Le Goffic; *Soirée de la nouvelle Revue européenne*; *Le Musée social*; *Documents de criminologie rétrospective* (Bretagne, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles), par les docteurs A. Corre et P. Aubry; *Horizons*, par Paul Vérola; *la Chanson du pays*, drame en vers, par le baron Gaëtan de Wismes; *Après amour*, par Charles de Rouvre — O. DE GOURCUFF, 314-320.

## MAI

- I. — Histoire ecclésiastique de Bretagne : *Airard et Quiriac, évêques de Nantes* (1050-1079), étude sur les actes de leurs pontificats (fin). — RENÉ BLANCHARD, lauréat de l'Institut, 321.
- II. — *Les Grandes Seigneuries de Haute-Bretagne*, comprises dans le territoire actuel du département d'Ille-et-Vilaine (suite) — L'abbé GUILLOTIN DE CORSON, chanoine honoraire, 342.
- III. — *Les premières années de la duchesse de Berry* (suite). — L. CURRUBINI, 357.
- IV. — *Souvenirs de mon bataillon*, notes d'un caporal aux volontaires de l'Ouest. — Marquis des S<sup>tes</sup>, 365.
- V. — POÉSIES FRANÇAISES : *La Bretagne*. — HIPPOLYTE LUCAS, 382. *Bretagne et Poésie*. — Vicomte ODON DU HAUTAIS, 384.
- VI. — *Histoire du chevalier Gris de Marcilly*, 385.
- VII. — NOTICES ET COMPTES RENDUS : *Sous l'étendard, l'Assaut de Loigny*, par Art. Roë. — P. DE LISLE DU DRENEUC. — *Annuaire du Conseil héraldique de France*, huitième année; *L'hôpital Saint-Yves et les religieuses Augustines de la Miséricorde de Jésus*, par le comte de Bellevue; *La parole en public*, par Maurice Ajam, avocat; *Jean-Jacques Rousseau et ses visiteurs*, par Hippolyte Buffenoir; *L'abbaye de Melleray avant la Révolution*, par M. l'abbé Guillotin de Corson; *Légendes et curiosités des métiers*, par Paul Sébillot. — O. DE GOURCUFF, 388-395.
- VIII. — Chronique de la Société des Bibliophiles Bretons, 396-400.

## JUIN.

- I. — *Le colonel de Coniac*, par E. CARRON DE LA CARRIÈRE, 401.
- II. — *Une chapelle Saint-Yves à la cathédrale de Nantes*. — Le vicomte HIPPOLYTE LE GOUVELLO, 427.
- III. — *Histoire de Pleubihan*, arrondissement de Lannion, canton de Lézardrieux (C.-d.-N.) (suite.) — L'abbé YVES-MARIE LUCAS, 432.
- IV. — *Mémoires d'un Nantais* (suite), 440.
- V. — *Souvenir de mon bataillon*, notes d'un caporal aux volontaires de l'Ouest. — Marquis des S<sup>tes</sup>, 450-456.
- VI. — POÉSIE FRANÇAISE, sonnet : *Les deux lépreux*. — JEAN KERIVEL, 457.
- VII. — *Rabulins*. — Comtesse OLGA, 458.
- VIII. — NOTICES ET COMPTES RENDUS. *Nouvelle Revue rétrospective*; *Échappées sur l'horizon*, manifeste féminin, par M<sup>lle</sup> Pauline de de Grandpré; *Poème des soirs*, par Léon Berthaut; *La Vendée patriote* (1793-1795), par Ch. L. Chassin, t. IV; *Ames modernes*, par Henry Bordeaux; *Au hasard de la pensée*, par Clair Tisseur; *Derniers poèmes*, de Leconte de Lisle; *Chantegrolle*, par André Godard; *Marie, Mère de Jésus*, histoire, réflexions et prières, par le R. P. Libercier, compositions par Andhré des Gaschons. — O. DE GOURCUFF, 459-466.
- IX. — *Les Bretons au Théâtre*. — O. DE GOURCUFF, 467.
- X. — Tables du premier semestre de 1895, 469.

## TABLE PAR ORDRE DE MATIÈRES

DU 1<sup>er</sup> SEMESTRE DE L'ANNÉE 1895

### ÉTUDES HISTORIQUES

*Les premières années de la duchesse de Berry* (suite), par L. Cherubini, p. 188-192, 278-288, 357-364.

### ÉTUDES D'HISTOIRE DE BRETAGNE

BARONNIE DE LA ROCHE-BERNARD. — *Les seigneurs et la seigneurie de Lourmois au XVII<sup>e</sup> siècle*, par le vicomte Odon du Hautais, p. 5-15, 193-210.

*Esquisse de l'histoire de Pleubihan* (suite), par M. l'abbé Yves-Marie Lucas, p. 97-111, 263-277, 432-439.

*Les grandes seigneuries de la Haute-Bretagne* (suite), par M. l'abbé Guillotin de Corson, p. 181-187, 342-356.

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE DE BRETAGNE. — *Airard et Quiriac, évêques de Nantes (1050-1079)*, par M. René Blanchard, p. 161-180, 241-255, 321-341.

*Une chapelle Saint-Yves dans la cathédrale de Nantes*, par M. le vicomte H. le Gouvello, p. 427-431.

### MÉLANGES HISTORIQUES

*Les auditoires et les prisons en Bretagne au siècle dernier*, par les docteurs A. Corre et P. Aubry, p. 47-56.

### BIOGRAPHIE BRETONNE

*La comtesse de Nantois* (fin), par M. Trévédy, p. 16-31, 81-95.

*Le Panthéon Breton*, par M. Arthur de la Borderie, p. 256-262.

## TABLE PAR ORDRE DE MATIÈRES

473

### NÉCROLOGIE.

MM. Luzel et de la Sicotière, p. 240.

*Biographie de M. le colonel de Coniac*, par M. E. Carron de la Carrière, p. 401-426.

### MÉMOIRES ET SOUVENIRS

*Souvenirs de mon bataillon* (suite), par M. le marquis des S<sup>\*\*\*</sup>, p. 137-145, 222-233, 289-298, 365-381, 450-457.

*Mémoires d'un Nantais* (suite), p. 128-136, 211-220, 440-449.

### MÉLANGES LITTÉRAIRES

*Chansons populaires de Haute-Bretagne*, recueillies et publiées par M. A. de la Borderie (suite), p. 32-46, 112-127.

*Rabutins*, par la comtesse Olga, p. 458.

### POÉSIES BRETONNES

*Le pardon de Notre-Dame de Gléria*, par le Barde du Menex Bré, p. 61-75.

*En Est (La Moisson)*, par Isidore le Laboureur, p. 299-309.

### POÉSIES FRANÇAISES

*Le château de Cludon en Plougonver*, par M. Louis Bonneau, p. 57.

*Devant une fosse*, par M. Jos Parker, p. 58-60.

*Chevaliers*, par M. Henri Herry, p. 221.

*Psalmodie*, par Sylvane, p. 310.

*Au Bal*, par M. Dominique Caillé, p. 311.

*La Bretagne*, par Hippolyte Lucas, p. 382-383.

*Bretagne et Poésie*, par M. le vicomte Odon du Hautais, p. 384.

*Les deux lépreux*, par M. Jean Kérivel, p. 457.

### NOUVELLES ET RÉCITS

*Conte du pays de Dol. Bénédicte*, par M. François Duynes, p. 312-313.

*Histoire du chevalier gris de Marcellly*, p. 385-387.

### MÉLANGES ARTISTIQUES

*Sixième exposition de la Société des Amis des Arts de Nantes*, par M. A.-N., Gaboriau, p. 157-160.

*La Bretagne et les Bretons au Théâtre*, par M. O. de Gourcuff, p. 79-80, 467-469.

## COMPTES RENDUS DE LIVRES

*Les anciennes corporations brestoises* de M. le Dr Corre, par M. O. de Gourcuff, p. 76. — *Les Cent trente-deux Nantais* de M. A. Lallé, *La Commission militaire de Fontenay*, de M. René Vallette, par le même, p. 76-77. — *Les Saints de la Bretagne*, d'Albert-Le-Grand, avec introduction de Ch. Le Goffic, par le même, p. 77-78. — *Le mouvement syndical agricole en France et dans les départements bretons*, de M. H. Tortelier, par le même, p. 78. — *Promenade archéologique*, de M. J. Buleon, par le même, p. 179.

*La poésie bretonne au XIX<sup>e</sup> siècle*, de M. Joseph Rousse, par M. Léo Lucas, p. 146-150. — *Le Vatican, les Papes et la civilisation*, de MM. Goyau, Pératé et Fabre, par M. Olivier de Gourcuff, p. 150-153. — *Les travaux publics et les mines dans les traditions et les superstitions* de M. M. Paul Sébillot, par le même, p. 153-154. — *Domaine de fée*, de M. Gustave Kahn, par le même, p. 154-155. — *Les Dictionnaires départementaux* par le même, p. 155-156. — *Nouvelle Revue Européenne, Echo de l'Ouest, Bretons de Paris*, par le même, p. 156.

*Le Devoir suprême*, de M. Daniel de Venancourt, par M. O. de Gourcuff, p. 234. — *Les Cent-Jours à Ancenis*, de M. Em. Maillard, par le même, p. 234-235. — *Brochures Nantaises*, par le même, p. 235-236. — *Etrennes Nivernaises*, de M. Achille Millien, par le même, p. 236-237. — *Sur la Route*, de M. Olivier de Gourcuff, par M. Joseph Rousse, p. 237-239. — *Histoire de Bretagne*, de M. A. de la Borderie, p. 239-240.

*Un amiral nantais, le comte du Chaffault*, de M. S. de la Nicollière-Teijeiro, par M. Joseph Rousse, p. 314-315. — *Le tombeau de Thomas James dans la cathédrale de Dol, légende de mi-avût*, de M. Henri de Kerbeuzec, par M. O. de Gourcuff, p. 315. — *Passé l'amour*, de M. Ch. Le Goffic, par le même, p. 316. — *Le Musée Social* de M. le comte de Chambrun, par le même, p. 316-317. — *Documents de criminologie rétrospective*, des docteurs Corre et Aubry, par le même, p. 317-318. — *Horizons* de M. Paul Vérola, par le même, p. 318. — *La chanson du pays*, du baron Gaëtan de Wismes, par le même, p. 318-319. — *Après amour*, de M. Ch. de Rouvre, par le même, p. 319-320.

*Sous l'étendard, d'Art. Roé*, par M. P. de Lisle du Dréneuc, p. 388-391. — *Annuaire du conseil héraldique de France*, par M. O. de Gourcuff, p. 391. — *L'hôpital Saint-Yves de Rennes*, de M. le comte de Bellevue, par le même, p. 392-393. — *La parole en public*, de M. Maurice Ajam,

par le même, p. 393. — *Jean-Jacques Rousseau et ses visiteurs*, de M. Hippolyte Buffenoir, par le même, p. 393-394. — *L'Abbaye de Melleray avant la Révolution*, de M. l'abbé Guillotin de Corson, par le même, p. 394. — *Légendes et curiosités des métiers*, de M. Paul Sébillot, par le même p. 394-395.

*Nouvelle Revue Rétrospective* de M. Paul Cottin, par M. O. de Gourcuff, p. 459. — *Echappées sur l'horizon*, de M<sup>lle</sup> Pauline de Grandpré par le même, p. 459. — *Poèmes du soir*, de M. Léon L. Berthaut par le même, p. 460-461. — *La Vendée patriote*, de M. Ch. L. Chassin, tome IV, par le même, p. 461. — *Ames modernes*, de M. Henry Bordeaux, par le même, p. 461-462. — *Au hasard de la pensée*, de M. Clair Tisseur, par le même, p. 462-463. — *Derniers poèmes*, de Leconte de Lisle, par le même, p. 463-464. — *Chantegrolle*, de M. André Godard, par le même, p. 464-466. — *Marie, mère de Jésus*, du R. P. Libercier, par le même, p. 466.

*Chronique de la Société des Bibliophiles Bretons. Procès-verbal de la séance du 8 mai 1895*, p. 396-400.



## TABLE DES NOMS D'AUTEURS

Par ordre alphabétique.

ANONYME. — Nécrologie : MM. Luzel et de la Sicotière, p. 240. — *Mémoires d'un Nantais* (suite), p. 128-136, 211-220, 440-449. — *Histoire du chevalier gris de Marcilly*, p. 385-387.

AUBRY (le docteur). — *Les auditoires et les prisons en Bretagne au siècle dernier* (avec le docteur Corre), p. 47-56.

BARDE DU MENEZ-BRÉ. — *Le Pardon de Notre-Dame de Cléris*, poésie bretonne, p. 61-75.

BIBLIOPHILES BRETONS (Société des). — Procès-verbal de la séance du 8 mai 1895, p. 396-400.

BLANCHARD (René). — *Airard et Quiriac, évêques de Nantes* (1050-1079), p. 161-180, 241-255, 321-341.

BONNEAU (Louis). — *Le château de Cludon*, poésie, p. 57.

BORDERIE (Arthur de la). — *Chansons populaires de Haute-Bretagne*, p. 32-46, 112-127. — *Le Panthéon Breton*, p. 256-261.

CAILLÉ (Dominique). — *Au Bal*, poésie, p. 311.

CARRON DE LA CARRIÈRE (E.). — *Le colonel de Coniac*, p. 401-427.

CHERUBINI (L.). — *Les premières années de la duchesse de Berry* (suite), p. 188-192, 278-288, 357-364.

CORRE (le docteur). — *Les auditoires et les prisons en Bretagne au siècle dernier* (avec le docteur Aubry), p. 47-56.

DUYNES (François). — *Bénédictité*, conte, p. 312, 313.

GABORIAU (A. N.). — *Sixième exposition de la Société des Amis des Arts de Nantes*, p. 157-160.

GOURGUFF (Olivier de). — *Les anciennes corporations bretonnes*, du docteur Corre. — *Les cent trente-deux Nantais*, de M. Lallié. — *La commission militaire de Fontenay*, de M. Vallette. — *Les Saints de la Bretagne*,

d'Albert le Grand, avec introduction de Ch. Le Goffic. — *Le mouvement syndical en France et dans les départements bretons*, de M. H. Tortelier. — *Promenade archéologique*, de M. J. Buléon, p. 76-79. — *La Bretagne et les Bretons au théâtre*, p. 79-80. — *Le Vatican, les papes et la civilisation*, de MM. Goyau, Peraté et Fabre. — *Les travaux publics et les mines dans les traditions*, de M. Paul Sébillot. — *Domaine de fée*, de M. Gustave Kahn. — *Les Dictionnaires départementaux, Nouvelle Revue européenne*, p. 150-156. — *Le devoir suprême*, de M. Daniel de Venancourt. — *Les Cent jours à Ancenis*, de M. Em. Maillard. — *Brochures nantaises — Etrennes Nivernaises*, de M. A. Millien, p. 234-237. — *Le tombeau de Thomas James, légende de Mi-Août*, de M. Henri de Kerbeuzec. — *Passé l'Amour*, de M. Ch. Le Goffic. — *Le Musée social*, de M. le comte de Chambrun. — *Documents de criminologie rétrospective*, des docteurs Corre et Aubry. — *Horizons*, de M. Paul Vérola. — *La chanson du pays*, du baron G. de Wismes. — *Après amour*, de M. Ch. de Rouvre, p. 315-320. — *Annuaire du conseil héraldique*. — *L'hôpital Saint-Yves de Rennes*, de M. le comte de Bellevue. — *La parole en public*, de M. M. Ajam. — *Jean-Jacques Rousseau et ses visiteurs*, de M. Hip. Buffenoir. — *L'abbaye de Melleray avant la Révolution*, de M. l'abbé G. de Corson. — *Légendes et Curiosités des métiers*, de M. P. Sébillot, p. 388-395. — *Nouvelle Revue rétrospective*, de M. P. Cottin ; *Echappées sur l'horizon*, de M<sup>lle</sup> de Grandpré. — *Poèmes des soirs*, de M. L. Berthaut. — *La Vendée patriote*, de M. Ch. Chassin, t. IV. — *Ames modernes*, de M. H. Bordeaux. — *Au hasard de la pensée*, de M. Ch. Tisseur. — *Derniers poèmes* de M. Leconte de Lisle. — *Chantegrolle*, de M. André Godard. — *Marie, mère de Jésus*, du R. P. Libercier, p. 459-466.

GOUVELLO (vicomte Hip. le). — *Une chapelle Saint-Yves dans la cathédrale de Nantes*, p. 427-432.

GUILLOTIN DE CORSON (l'abbé). — *Les grandes seigneuries de la Haute-Bretagne* (suite), p. 181-187, 342-356.

HAUTAIS (vicomte Odon du). — *Les seigneurs et la seigneurie de Lormois au XVII<sup>e</sup> siècle*, p. 5-15, 193-210. — *Bretagne et Poésie*, p. 384.

HERRY (Henri). — *Chevaliers*, poésie, p. 221.

ISIDORE LE LABOUREUR. — *En Est (La Moisson)*, poésie bretonne, p. 299-309.

KERIVEL (Jean). — *Les deux lépreux*, poésie, p. 457.

LISLE DU DRÈNEUC (P. de). — *Sous l'étendard*, d'Art. Roé, p. 388-391.

LUCAS (Hippolyte). — *La Bretagne*, poésie, p. 382-383.

LUCAS (Léo). — *La poésie bretonne au XIX<sup>e</sup> siècle*, de M. J. Rousse, p. 146-150.

LUCAS (l'abbé Y. M.). — *Esquisse de l'histoire de Pleubihan (suite)*, p. 97-111, 263-277, 431-440.

OLGA (Comtesse). — *Rabulins*, p. 458.

PARKER (Jos). — *Devant une fosse*, poésie, p. 58-60.

ROUSSE (Joseph). — *Sur la route*, de M. O. de Gourcuff, p. 237-239 ; *Un amiral nantais*, de M. S. de la Nicollière-Teijeiro, p. 314-315.

S\*\*\* (Marquis des). — *Souvenirs de mon bataillon (suite)*, p. 137-145, 222-233, 289-298, 365-381, 450-456.

SYLVANE. — *Psalmodie*, poésie, p. 310.

TRÉVÉDY. — *La comtesse de Nantois*, dite « la Muse bretonne » (fin), p. 16-31, 81-96.

